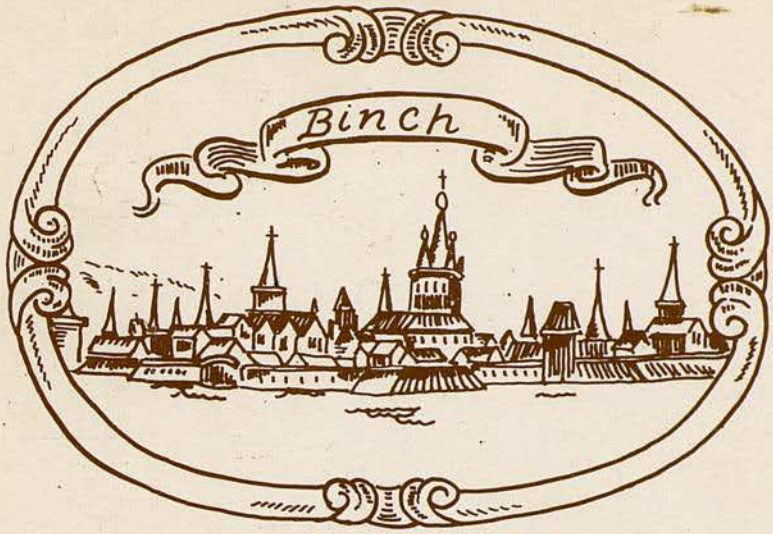

REVUE DE LA
SOCIETE D'ARCHEOLOGIE
ET DES AMIS
DU MUSEE DE BINCHE

n° 3 — 1980

LES CAHIERS BINCHOIS

P 833

PARLEMONT

ARCHEOLOGIE URBAINE, ARCHEOLOGIE DE SAUVETAGE - QUELQUES REFLEXIONS

A Pâques 1975, se déroulait à Oxford une importante conférence scientifique qui avait pour programme de dresser un état des connaissances apportées par l'archéologie à l'histoire des villes. Pour notre pays, seule une contribution de M. Amand, portant sur les sites urbains d'origine romaine, fut enregistrée, et encore est-elle des plus courtes.

Pareille modestie ne confine-t-elle pas à la pauvreté dans un pays qui, comme la Belgique, a été longtemps à la pointe de la recherche en matière d'histoire urbaine? Avec Henri Pirenne d'abord, avec ses élèves tel Guillaume Des Marez, la Belgique a joué un rôle éminent en cette matière. C'est à Pirenne que l'on doit des schémas d'évolution du phénomène urbain dépassés sans doute mais qui ont en tout cas marqué profondément leur époque et toute l'histoire des villes en Europe. On ne saurait oublier non plus qu'à son époque, la fin du XIXème siècle, Bruxelles connut grâce à l'archiviste de la ville et professeur à l'Université Libre, Guillaume Des Marez, d'une part, et grâce à cet esprit supérieur que fut le remarquable bourgmestre Charles Buls, une activité exceptionnelle de recherche dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie monumentale urbaines. L'œuvre accomplie alors, en dépit des destructions opérées par les grands travaux qui tout au long du XIXème et du XXème siècle éventrèrent et défigurèrent la ville, laisse les archéologues actuels pleins de respect. Poursuivant l'œuvre de son maître Des Marez, le professeur Paul Bonenfant put, en 1936, donner une contribution remarquable à l'étude de la première enceinte de Bruxelles. En conclusion, le savant médiéviste appelait les archéologues à prendre le relais de l'historien et à compléter son travail, une tâche que les archéologues n'ont pas encore pu entamer.

Or, les villes ont joué dans nos provinces un rôle tel que seules les cités rhénanes et italiennes peuvent leur être comparées. Dans l'étude du développement marquant de nos contrées au moyen âge et aux temps modernes, la ville, même si elle tire son origine du milieu rural, apparaît incontestablement comme un phare. L'histoire de ces villes si importantes ne peut plus, aujourd'hui, se faire à partir des conceptions de Pirenne. Ces dernières de plus et par la force des choses étaient basées sur le commentaire exclusif des sources écrites et notamment des fameuses chartes urbaines. Mais ainsi, on s'est rapidement retrouvé prisonnier d'une terminologie floue et imprécise, notamment de termes comme *oppidum, urbs, villa,* de sources peu explicites, lacunaires et souvent tardives. Songeons simplement que la célèbre charte urbaine de Huy (1066) ne nous est connue que par un pauvre

résumé qui suscite plus de questions qu'il n'en résout. Pour toutes les villes des anciens Pays-Bas, la documentation historique ressemble à un filet à larges mailles. Que savons-nous de bien précis, de bien palpable sur l'histoire ancienne de Mons ou de Bruxelles ? Qu'est ce qui, dans des histoires de ville souvent écrites au siècle passé, résiste à une critique un tant soit peu exigeante ? Et si nous prenons le cas de Binche même, quelles sont nos sources sûres pour le XIIème siècle ? Un document nous apprend, en 1117, la séparation, de la paroisse primitive de Waudrez, d'une dépendance religieuse, d'un autel secondaire qui est Binche. Mais ce texte ne permet naturellement pas de préciser ce qu'est Binche à l'époque. Certes, nous savons que Yolande de Gueldre instaura à Binche une *villa,* mais les sens de ce terme sont si compliqués au moyen âge qu'il nous est à peu près impossible de nous en faire une idée claire. C'est pour la fin du siècle que, grâce à la Chronique de Gislebert de Mons, nous sommes enfin mieux renseignés sur les remparts de Binche. Mais sur les activités qui se pratiquaient à Binche, le silence est complet. Et encore faut-il tenir compte d'un texte rédigé en 1164 mais concernant des événements de 1146 et qui, œuvre d'un auteur étranger à la région, utilise un mot — celui de *castrum* — qu'une saine critique interdit d'accepter sans de plus amples investigations.

On le reconnaîtra, le bilan est maigre et, quel que soit le mérite des reconstitutions proposées, n'est-on pas obligé d'admettre qu'elles tendent à appliquer des schémas uniformisateurs plutôt qu'à susciter des remises en question ?

Les progrès mêmes de l'histoire urbaine rendent aujourd'hui les synthèses difficiles par la multiplicité des pistes de recherches suivies. Si la question des origines antiques de certaines villes reste à l'honneur, on accorde aujourd'hui davantage d'intérêt à la genèse proprement médiévale d'une série de villes parmi lesquelles il faut ranger Binche. La naissance d'une ville nous apparaît comme un processus plus lent et plus complexe qu'on le croyait au siècle dernier. Le passé rural de la ville comme la progression de l'urbanisation font l'objet de toute l'attention de l'historien.

Le passage du secteur primaire au secteur secondaire, puis le développement des activités tertiaires se révèlent des plus complexes. Les racines des villes sont plus malaisées à déterminer et la genèse urbaine semble plus subtile que ce que des sources, parfois déficientes, laissent apercevoir.

L'archéologie peut suppléer, dans les meilleurs cas, à l'absence de documents pour les hautes périodes. Elle peut fournir des données, parfois très précises, sur la concentration et la densité de l'habitat. On songe notamment aux fouilles entreprises dans les années 1950 à Anvers et qui ont révélé, près du Steen, l'existence de maisons de bois mais disposées de manière telle que l'on se doit de conclure déjà à une agglomération de type «urbain» plutôt qu'à une disposition rurale. C'est à l'archéologie seule que l'on doit la connaissance de quelques-unes des plus grandes places carolingiennes, dont notamment deux centres commerciaux de toute première importance : Dorestad et Haithabu.

L'archéologie apporte à l'histoire de la civilisation matérielle des niveaux de connaissance que les textes ne peuvent pas de par leur nature fournir ou que, pour des raisons qui nous échappent, ils se refusent à fournir.

L'étude des courants commerciaux au moyen âge capte toute l'attention des historiens, tant en ce qui concerne les villes que les campagnes. Le commerce urbain constitue bien sûr un sujet de recherche de toute première importance. Pendant longtemps, on a considéré que la grande draperie était le meilleur signe de la prospérité d'une ville. C'est un des mérites du professeur M.-A. Arnould d'avoir réagi contre cette tendance, illustrée par H. Laurent, et d'avoir étudié quelques-unes des draperies plus modestes. Il est d'autres productions que l'on connaît très mal par les textes et que seule l'archéologie peut mettre en valeur.

Ainsi, en est-il pour un matériau fondamental, la brique. Très rarement, la brique est mentionnée dans les tarifs de droits, tarifs de tonlieux perçus sur les marchandises qui circulaient. Or, nous savons par quelques textes que très tôt des quantités importantes de briques furent exportées de nos régions et des Pays-Bas, parfois vers des contrées aussi éloignées que les pays scandinaves. L'archéologie médiévale a, ici, un rôle important à jouer, tout spécialement dans les espaces urbains. En effet, une des branches les plus diffificles de l'histoire des villes est de reconstituer leur aspect autrement que par la vue, quelque peu stéréotypée, que donnent les miniatures et les peintures. En ce domaine, on signalera un ensemble de recherches convergentes menées tant par des savants néerlandais que français, et ce sans vouloir être exhaustif.

Ainsi, en est-il aussi de la céramique qui, au niveau rural ou urbain, a constitué une production dont les déchets forment parfois, comme à Siegburg, une véritable montagne. La céramique du groupe d'Andenne est une des mieux connues en Europe grâce aux patientes et érudites recherches de René Borremans, un pionnier en ce domaine, qui ont révélé l'existence d'une production de céramiques largement répandues dans toute l'Europe septentrionale. Cette céramique d'Andenne n'apparaît que très rarement dans les textes. Elle représente pourtant un fait bien attesté et bien daté, alors que l'activité métallurgique de la vallée mosane, et spécialement la

célèbre dinanderie, et son commerce à partir de Dinant et de Huy, se fondent sur des actes, les tonlieux de Cologne et de Coblence, dont l'authenticité fut récemment et très justement contestée. La diffusion de la céramique d'Andenne, atteignant une ampleur européenne, est un phénomène que l'on ne peut négliger et dont la valeur significative se révèle de loin supérieure à celle que donne la carte de répartition de produits de luxe. Car l'aire de répartition de monnaies anciennes, comme celles de Huy ou de Dinant, à la période mérovingienne, ne prouve nullement un contact direct de ces localités avec les endroits où les rares pièces connues furent trouvées. Par contre, l'attestation d'un grand nombre de céramiques mosanes en certains sites étrangers n'est pas compatible — vu la fragilité de celles-ci, vu l'encombrement certain qu'elles représentent aussi et vu la valeur marchande relativement faible de chaque pièce — avec une commercialisation de proche en proche de l'ensemble de cette céramique. Certes, on pourra toujours regretter de ne point savoir si ce matériel était vendu pour lui-même ou comme contenant, mais tel quel, il fournit cependant de précieuses indications sur le commerce d'Andenne et de sa région. Quant à la céramique de Bouffioulx, l'histoire incite l'archéologie à la recherche : un document du chapitre cathédral de Saint-Lambert de Liège dévoile la présence de potiers à Bouffioulx au XIIIème siècle, mais leur production est totalement inconnue.

Pour rester dans le même registre, signalons la présence de fours de potiers à Tirlemont et à Namur qui témoignent d'activités artisanales complètement ignorées par les documents écrits. A Namur, la première attestation d'un métier de potiers n'est pas antérieure à 1607. Les découvertes de Namur, qu'elles se localisent près de la Place d'Armes, près de la Place de l'Ange ou au quartier Saint-Hilaire témoignent toutes d'une implantation des potiers *intra muros,* phénomène remarquable lorsque l'on songe aux risques d'incendie et de propagation du feu qu'entraîne la présence de ces fours. A Namur, où le phénomène a été bien mis en évidence, on a trouvé des traces indubitables de production locale de grès, production que l'on assignait jusqu'alors uniquement à la région rhénane. Pour Namur, cette découverte pourrait être de nature à mettre en question certaines conclusions d'historiens qui ne voyaient dans Namur qu'une ville administrative. Passant à l'époque moderne, les fouilles de l'U.L.B. à Namur ont également recueilli un lot non négligeable de céramiques extrême-orientales qui témoignent de la pénétration dans la bourgeoisie du goût aristocratique pour les produits d'Extrême-Orient : Chine et Japon, domaine mal connu jusqu'aujourd'hui.

Il ne faut pas se dissimuler que la topographie même, et surtout le développement territorial de nos villes ne sont pas connus de manière évidente ou incontestable. Les dernières années ont vu une recherche historique extrêmement soutenue proposer des théories nouvelles sur l'histoire ancienne de Gand ou de Bruges, par l'étude extrêmement minutieuse de

vocables comme «Oude Burg». Elles ont débouché sur un article retentissant, irritant peut-être pour certains, mais stimulant sans nul doute, du professeur Adriaan Verhulst, qui montre combien loin nous sommes aujourd'hui des thèses de Pirenne et combien toute l'histoire urbaine est à vérifier. Ces recherches devraient être étendues aux cités pour lesquelles on ne dispose pas des sources écrites de Van Werveke et de Verhulst.

La collaboration étroite entre historiens et archéologues et, mieux encore, la double formation d'archéologue-historien permettraient de travailler dans le sens d'ouvrages de pointe comme ceux de Carl-Richard Brühl, de Jean Mesqui ou de ceux dont s'honore la Norvège, qui a exploré l'histoire et l'archéologie de ses ports de manière remarquable. On songe aussi à la monumentale et exhaustive étude du grand port médiéval de Southampton.

L'objection traditionnellement opposée à l'archéologie urbaine est celle de son coût et de l'impossibilité de la mener dans de grandes villes vu les impératifs économiques. Cette objection n'est souvent qu'un prétexte comme le montrent les résultats acquis en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays, à peine plus grand que le nôtre, où de surcroît les difficultés de logement considérables justifieraient que l'on se montre expéditif à propos des demandes des archéologues, presque toutes les grandes villes disposent d'un archéologue municipal, souvent secondé par une équipe. Ces réalisations, issues de pays renommés pour leur sens pratique, doivent inciter nos autorités à la réflexion.

Car dans les fouilles urbaines, la difficulté tient autant dans la réalisation que dans l'organisation préalable. C'est de la qualité de cette préparation que dépendra la qualité de la fouille, mais aussi la quantité de fouille qu'il sera possible de mener à bien. Il n'est pas de fouille convenable sans une organisation logistique correcte. C'est une vérité que trop de responsables administratifs oublient. Une fouille urbaine peut être régulièrement et correctement réalisée à partir du moment où l'on dispose préalablement d'un personnel compétent, dont on ne perturbera pas de manière irrémédiable les travaux en l'appelant pour un sauvetage urbain. Dès le moment où une collaboration franche s'instaure avec les services publics compétents, il est possible pour les archéologues d'être avertis des travaux qui vont être entrepris. Il leur appartient alors de déterminer leurs objectifs, de préparer leur matériel et de se mettre à l'œuvre. Pareille procédure, on s'en rend compte, n'est fructueuse que si on se trouve en face d'archéologues-historiens, familiarisés avec la problématique de l'histoire urbaine et non devant des gens sans expérience de la ville médiévale, parachutés dans l'inconnu. Il faut donc, pour atteindre à l'efficacité indispensable en ce domaine, disposer d'organismes de recherche pemanents, tels les services d'archéologie urbaine rattachés aux administrations communales comme c'est le cas aux Pays-Bas ou dans des villes comme Tongres, Bruges, Anvers ou Gand, tels les services archéologiques des universités qui se maintien-

nent en étroite liaison avec les cellules de recherche sur l'histoire urbaine de ces institutions, tel aussi le service S.O.S. Fouilles, à condition de rendre une partie au moins de son personnel scientifique stable et permanent, ce qui lui assurera l'expérience nécessaire. Quelle que soit la solution adoptée, on ne négligera pas d'adjoindre aux scientifiques un personnel technique, dont un noyau de valeur devra, lui aussi, être permanent.

Ces préalables acquis, les travaux à prévoir dans une ville pourraient être connus des archéologues et par conséquent planifiés. Dès lors, l'activité de ces derniers procéderait directement des chantiers nécessités par la vie actuelle de la cité, moyen excellent pour réduire les coûts du travail archéologique. C'est d'ailleurs en partie sur ce principe que fonctionnent en France les chantiers des circonscriptions archéologiques, et ce grâce à une législation qui n'existe pas en Belgique. Les archéologues profitent ainsi des destructions nécessaires aux chantiers pour abaisser le prix de revient de leurs fouilles. Ne verrait-on pas le coût des travaux des entrepreneurs contemporains augmenter ?

Pourquoi augmenterait-il ? Il faut considérer plusieurs cas. Sur de grands chantiers, il est parfaitement possible d'organiser le travail de manière telle que, sans retard et sans frais supplémentaires, les opérations de fouilles puissent se dérouler. On trouvera un abondant matériel de comparaison à ce sujet dans les rapports annuels du Rheinische Landesmuseum de Bonn. Sur d'autres chantiers, une bonne coordination entre les constructeurs et les archéologues peut mener au même résultat par une distribution intelligente des tâches.

Sur certains chantiers, la division des tâches et des entreprises peut favoriser l'exécution des fouilles. On songe notamment à la succession d'entreprises de démolitions puis de construction sur un même chantier, celui d'une maison d'habitation, par exemple. L'Université Libre de Bruxelles a entamé à Namur, depuis 1967, une série de recherches visant à faire mieux connaître la passé très ancien de l'importante cité mosane. Ces patientes explorations ont profité de nombreuses destructions dans le quartier du confluent. La tâche des archéologues fut facilitée par le fait que souvent les destructions n'étaient pas suivies de reconstruction. Les fouilles de l'Université avaient révélé la présence d'un habitat important datant du Bas-Empire, au confluent de la Sambre et de la Meuse. Au printemps 1980, la démolition de deux maisons, au début de la rue Notre-Dame, a permis à la cellule occidentale du S.O.S. Fouilles d'intervenir sur le site. Mettant à profit le travail de démolition, obtenant la préservation provisoire de certaines zones, l'archéologue put reconnaître et étudier la quasi-totalité des vestiges romains encore en place et déterminer une séquence stratigraphique qui se révèle du plus haut intérêt.

Ces exemples sont démonstratifs. L'archéologue n'est pas un être perdu dans les nuages. Il sait tenir compte des réalités de son époque et n'aborde un chantier contemporain en activité qu'avec la ferme intention de ne pas

gêner les travaux, on de ne les perturber que d'une manière négligeable, sans guère de conséquence financière pour les bâtisseurs. Il nous reste à espérer qu'une longue méfiance de la part des maîtres d'œuvre trouvera ainsi à se dissiper et qu'une franche collaboration pourra se développer.

Les travaux entrepris à Binche s'inscrivent dans la même optique. Le site exploré revêt une grande importance, ce qui justifie amplement la durée des fouilles. Il est à espérer que celles-ci pourront se compléter par des observations faites en d'autres endroits de la ville à l'occasion de travaux et que de cette façon, on pourra obtenir, pour la première fois en Belgique, un panorama historique et archéologique complet d'une ville médiévale importante. Il nous reste à espérer que la collaboration des Binchois nous sera acquise et qu'ils n'hésiteront pas à nous faire part de découvertes possibles ou des travaux qu'ils comptent entreprendre.

M. de WAHA

Le site des Caves Bette - état fin mars 1970.

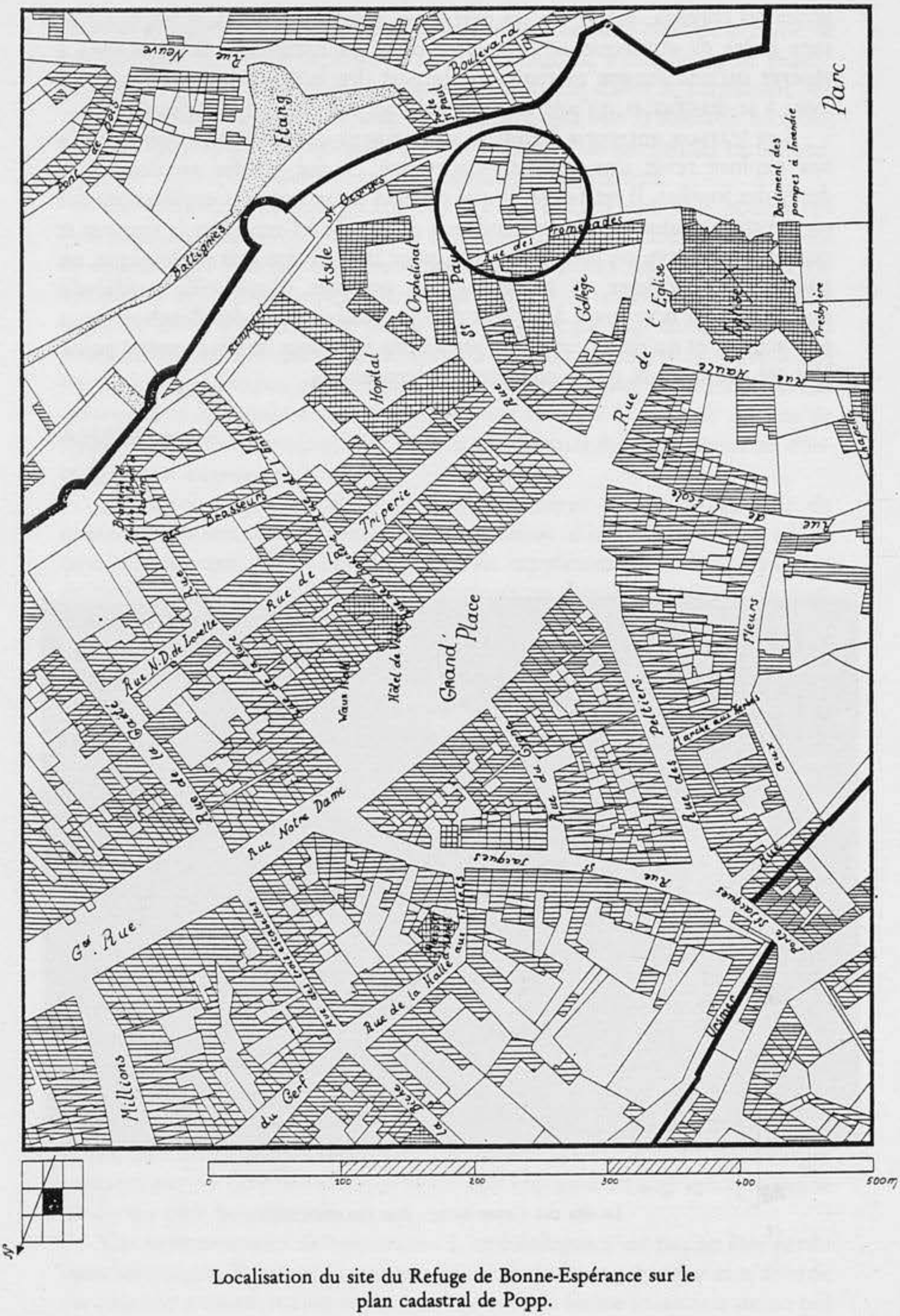

Localisation du site du Refuge de Bonne-Espérance sur le plan cadastral de Popp.

UNE ACTION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE A BINCHE : L'ETUDE ET LE SAUVETAGE DE L'ANCIEN REFUGE DE BONNE-ESPERANCE.

La renommée internationale de son carnaval fait parfois oublier que Binche possède des richesses historiques et archéologiques que lui envieraient bien d'autres cités.

Reflets du passé prestigieux de la ville, ces richesses constituent un patrimoine encore peu connu et pourtant, hôtel de ville, collégiale, chapelle du vieux cimetière, ancien hôpital St Pierre (aujourd'hui Maison de retraite), Tour de la Sorcière, Remparts St Georges, ruines du château érigé par le célèbre architecte montois J. Dubrœucq à la demande de Marie de Hongrie, ancien collège des Augustins (aujourd'hui Musée international du Carnaval et du Masque) se pressent dans un périmètre restreint, circonscrit par le tracé de l'enceinte du XII[e] S., à quelques centaines de mètres autour de la Grand'Place.

C'est de la sauvegarde, la restauration, la protection et la mise en valeur de ces richesses que se préoccupe, depuis 1979, la Commission du Patrimoine historique et archéologique de Binche (C.O.P.H.A.B.). Elle tente, depuis deux ans, de faire mieux connaître et de sauver de la ruine qui le menace un ensemble de bâtiments, contigus au Musée international du Carnaval et du Masque et au Parc communal, connus à Binche sous le nom de «Caves Bette».

Monument classé le 10 novembre 1955 par la Commission des monuments et des sites, les Caves Bette abritèrent autrefois le refuge de Bonne-Espérance à Binche, situé à proximité de l'ancien donjon féodal, noyau primitif de la ville de Binche.

Le bâtiment constitue un ensemble architectural remarquable des XIII[e] - XVI[e] siècles qui pourrait correspondre, pour certaines de ses parties les plus anciennes, avec des éléments du donjon comtal. A Binche, «Caves Bette», «Refuge de Bonne-Espérance» et «Château féodal» représentent donc trois expressions utilisées pour désigner un même ensemble architectural de grande valeur.

Lorsque durant l'Entre-deux-guerres les Caves Bette cessèrent d'abriter les magasins Bette-Lebeau, grossiste en denrées coloniales, elles firent l'objet d'aménagements et furent transformées en Musée archéologique : celui-ci constitué sous l'impulsion de l'archiviste communal P.C. Meurisse accueillit diverses trouvailles recueillies un peu partout dans la région : objets provenant des fouilles du Palais de Marie de Hongrie, chapiteaux romans provenant de découvertes fortuites, collection de silex, plaques de

cheminées, etc... (1). Un manque d'intérêt et des négligences des pouvoirs publics, puis le retard apporté à la réalisation d'un plan de restauration dressé par l'architecte Simon Brigode en 1970, le pillage des collections du musée lapidaire, puis l'effondrement des toitures, aboutirent à une profonde dégradation de l'ensemble.

Lorsqu'en mai 1979, la COPHAB entreprit son action, le bâtiment était devenu une ruine qu'il fallut déblayer avec précaution, cette opération étant entravée, à tout moment, par les dangers d'effondrement de pans de murs ou de toitures et par les immondices accumulées sur le site.

Trois actions furent entreprises sur le terrain :

- le nettoyage du site et la récupération des collections du musée lapidaire ayant échappé au pillage et à la destruction : en réalité, bien peu de chose.
- une étude archéologique du bâtiment, préparatoire à un projet de restauration.
- une prospection archéologique du site environnant, tout particulièrement des terrains en terrasse surplombant la rue St. Paul.

L'extrême complexité des travaux et l'intérêt scientifique du site, à la fois en matière d'archéologie militaire et urbaine (domaine peu exploité dans notre pays), amenèrent l'administration communale et les responsables de la COPHAB à associer à leur action une équipe d'archéologues issus notamment du Service SOS Fouilles (2), d'architectes, d'historiens placés sous la direction scientifique du professeur Pierre Bonenfant, directeur de la cellule ouest S.O.S. Fouilles ainsi que sous le contrôle de la Commission des monuments et des sites.

L'INTERET HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU SITE.

Le quartier où se trouvent insérées les Caves Bette constitue le noyau primitif de la ville; il recèle dans son sol des témoins susceptibles de nous aider à comprendre le processus de formation de la ville à propos duquel de nombreux auteurs se sont interrogés (3).

Il occupe, en effet, une position névralgique dans l'ensemble de la topographie archéologique de Binche : il se situe à l'endroit où la Samme commence à décrire le méandre dont le tracé suit le promontoire rocheux de l'actuel parc communal, à proximité du site où furent établis les châteaux successifs. C'est à cet endroit que s'élevèrent les premiers éléments défensifs destinés à barrer l'éperon rocheux.

D'autre part, c'est vers la rue St Paul que la première enceinte de Binche qui a presque totalement disparu, devait venir s'accrocher aux défenses de l'éperon où se trouvaient les bâtiments comtaux. C'est là aussi que les éventuelles défenses septentrionales du domaine comtal devaient aboutir.

Comme l'a souligné M. de Waha, le site peut, soit clarifier nos connaissances sur Binche en confirmant certaines hypothèses, soit obliger à une remise en cause fondamentale de celles-ci, dont une bonne partie remonte encore à l'histoire de Binche de Th. Lejeune, un ouvrage presque centenaire, soit à des travaux d'histoire urbaine procédant encore directement des vues de Pirenne (4).

Selon les différents auteurs qui se penchèrent sur l'histoire de Binche, depuis Th. Lejeune jusqu'à S. Glotz, la ville de Binche serait née d'un donjon installé par les Comtes de Hainaut.

S. Glotz, fortement influencé par l'exemple d'Ath et par les travaux de L. Verriest, décrit ainsi la naissance de la ville :

«A une époque indéterminée, vers la fin du onzième siècle ou le début du douzième siècle, supposons-nous, le comte (Baudouin III - 1120) décide d'ériger un donjon aux confins orientaux du Comté. Tout naturellement il choisit, pour ce faire, un territoire dont il est l'unique propriétaire; un bien allodial lui convient parfaitement, et dans cet alleu de Waudrez, son choix se porte sur un site propice à l'érection d'une fortification. Bientôt, au lieu dit Bins ou Binch, écrit en latin Bincium, d'un léger promontoire rocheux que contourne la Samme, le donjon comtal domine les coteaux tout proches; sa masse rude devait, imaginons-nous, s'apparenter à celle du donjon d'Ath, la tour Burbant que l'on attribue à Baudouin IV ...» (5).

Toujours selon S. Glotz, c'est l'existence de ce donjon qui expliquerait la décision de Yolande de Gueldre de détacher de l'alleu de Waudrez quelques dizaines d'hectares, de doter ce territoire d'un statut privilégié et de créer, de la sorte, une ville neuve : «l'agglomération de Binche naît... officiellement à l'aube du 12ème siècle». A cette époque, Yolande de Gueldre, comtesse de Hainaut, donne un statut privilégié de ville neuve à une partie de l'alleu de Waudrez, dénommée Bins. Le choix de la comtesse n'était pas dû au hasard. Plusieurs décennies auparavant, un des prédécesseurs de Yoland avait érigé un donjon à cet endroit ...» (6).

En fait s'il s'agit d'un processus classique qui a pu se produire à Binche, il nous paraît également que cette version n'est qu'une hypothèse de travail et que l'on peut parfaitement proposer une autre hypothèse conforme aux informations que nous fournissent les textes du XII^{e} siècle, plus particulièrement la chronique de Gislebert de Mons (7). Cette nouvelle hypothèse consiste à revoir le processus décrit par S. Glotz à la lumière des travaux d'histoire rurale, d'éviter de traduire le terme «villa» par ville dans le texte de Gislebert de Mons, et de rechercher les mentions certaines d'un donjon à Binche. Il est dès lors possible d'envisager la naissance de la ville de Binche selon la chronologie suivante :

a) au début du XII^{e} siècle, entre 1120 et 1125, Yolande de Gueldre crée une «villa», terme à traduire par nouveau village, nouveau centre habité dans son alleu de Waudrez; cette création s'inscrit dans le vaste mouvement de mise en valeurs de terres nouvelles et de défrichements qui est com-

mun à tout l'Occident médiéval à cette époque, mouvement auquel les comtes de Hainaut participent dans le souci évident de se procurer de nouvelles ressources d'origine agraire d'abord, commerciale ensuite.

b) ainsi s'explique l'existence en 1124 d'une paroisse mère Waudrez et de ses deux filiales: Epinois et Binche.
c) à ce moment, rien ne prouve l'existence de quelqu'élément défensif.
d) devenu centre domanial, Binche prospère, devient un marché rural que Baudouin IV protège par l'érection d'une muraille.

Ainsi s'explique le texte de Gislebert de Mons: *«Balduinus sepenominatus comes Hanoniensis, Balduini comitis et Yolendis comitisse filius, Bincium villam, quam mater eius Yolendis instauraverat, muro circumdedit ...»*. Rien ne s'oppose dès lors à accepter le terme de castrum utilisé dans l'itinéraire de St Bernard qui mentionne le castrum (lieu fortifié) de Binche en 1147.

Binche joue dès lors un rôle militaire; les comtes y installent une garnison, nomment un châtelain et après l'incursion que firent en Hainaut, le Duc de Brabant et ses alliés (1184), lorsque Baudouin V améliorera les défenses ou dotera de fortifications plusieurs localités du Hainaut, il fera réparer et exhausser les murailles de Binche (8).

Si l'on connaît relativement bien le tracé de cette enceinte (9), l'existence, la localistion, la datation du «donjon» de Binche reste mystérieuse pour les historiens (10).

Les recherches entreprises autour de l'ancien refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance peuvent donc nous permettre de mieux comprendre les différentes phases de l'occupation de ce site et nous aider à mieux connaître les origines de la ville, d'autant plus que des textes du XIII[e] siècle situent ce refuge à proximité du donjon comtal.

L'ANCIEN REFUGE DE BONNE-ESPERANCE.

L'ancien refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance comprend un groupe de bâtiments extrêmement complexes auxquels on accède par la rue des promenades, en longeant l'arrière du musée international du Carnaval et du Masque et le parc communal, à l'extrémité de la rue de l'Eglise.

A mi-pente, il faut franchir un beau porche en pierre caractéristique de l'architecture civile de la fin du XV[e] siècle ou de la 1ère moitié du XVI[e] siècle. Ses bases prismatiques sont bien conservées. La double moulure du porche constitue une ornementation de qualité et dénote un soin certain dans la construction.

Ce porche s'ouvre sur une cour intérieure qui donne accès à un triple ensemble architectural:

1. Une belle maison en briques construite au XVI[e] siècle. Son pignon, jadis pointu, a été modifié, de même que les ouvertures dans la façade. On y remarque le chaînage en harpe d'une belle fenêtre à meneaux ainsi qu'un

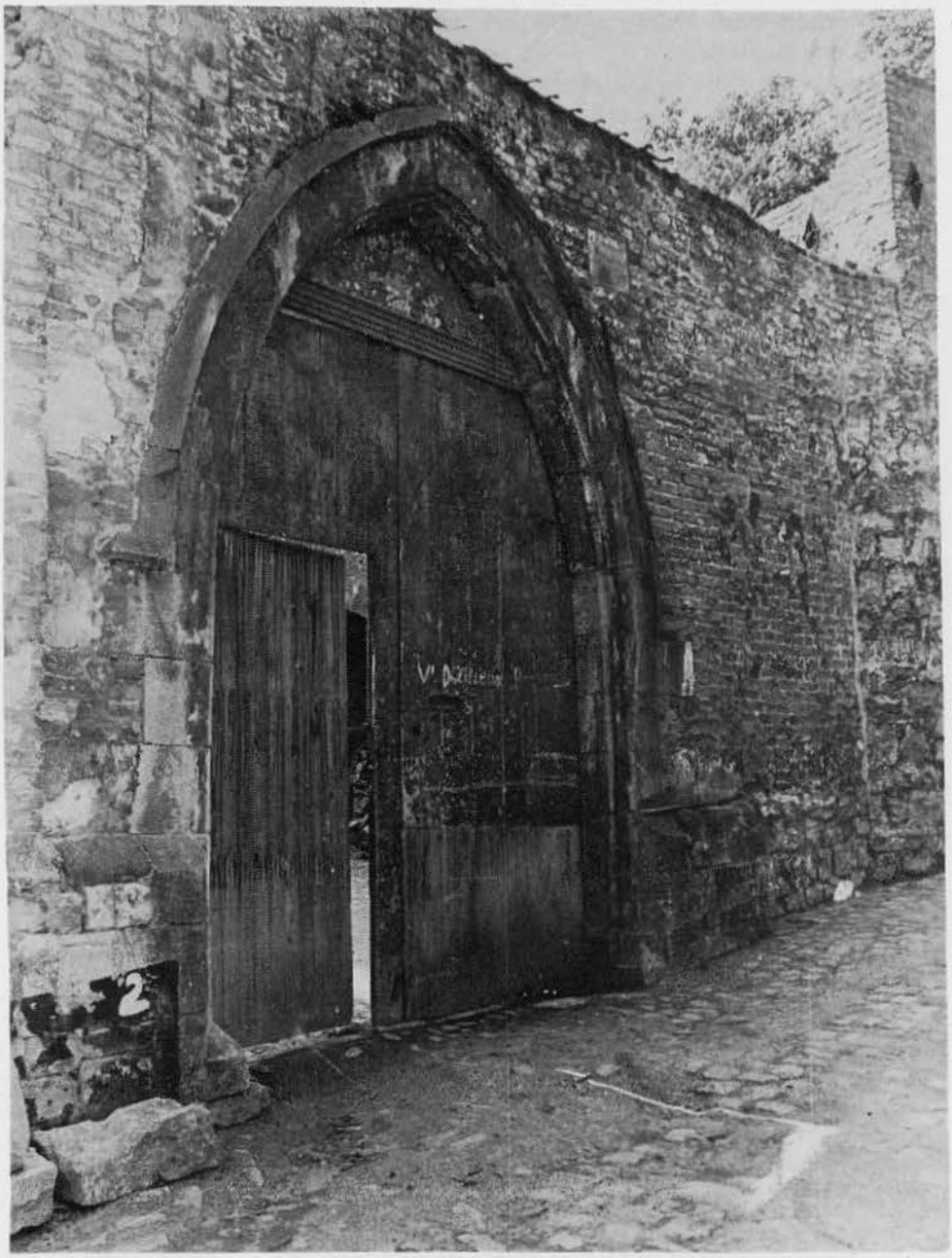

Le porche d'entrée, rue des promenades.

Photo G. Fournier.

motif en briques émaillées qui pourrait correspondre aux armoiries de l'un des abbés de Bonne-Espérance.

2. Cette maison du XVI[e] siècle s'appuie sur une construction de plan complexe organisée à partir d'un grand carré central, largement ouvert par de grands arcs brisés. L'ensemble repose sur de solides piliers. Le tout est en pierre de Bray.
   Au-dessus de ce carré, une chambre à laquelle on accédait par un escalier aujourd'hui disparu possède une très belle cheminée armoriée.
3. Un troisième bâtiment, de plan carré, de 6 m x 6 m environ actuellement divisé en deux niveaux. Chaque étage est pavé de briques et voûté de quatre voûtes d'arête qui retombent sur un pilier central. Chacun des piliers possède une forme différente. Les murs ont entre 0,7 et 1,4 m d'épaisseur. Il semble que ces deux salles n'existaient pas initialement. De même, il apparaît que les ouvertures donnant accès à ces salles sont dues à des remaniements permettant au bâtiment 2 de communiquer avec 3.

De la partie 2 et de la partie 3 (niveau inférieur), des escaliers donnent accès à un ensemble de couloirs souterrains dont l'un se dirige en direction de la rue St Paul et par conséquent des remparts de la ville. Dans les couloirs souterrains, on décèle des ouvertures qui ont été murées. Elles pourraient communiquer avec l'important mur à arcades dégagé par la prospection archéologique en parallèle de la rue St Paul (11).

Le cartulaire de l'abbaye de Bonne-Espérance contient l'acte d'acquisition de cette propriété par les chanoines de Prémontré ainsi que plusieurs rétroactes qui fournissent de précieuses indications susceptibles de nous aider à localiser le donjon de Binche que plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier (11).

A l'origine, une partie de cette propriété avait été établie sur un bien foncier qui appartenait aux Comtes de Hainaut.

Le 4 septembre 1286, le Comte de Hainaut Jean I[er] d'Avesnes détacha de ses biens une pièce de terre qu'il céda à son vassal, Abraham de Binche, moyennant un cens annuel d'un denier blanc. Ce terrain était situé entre la maison dudit Abraham et le mur de *«no dognon de Binch»*. L'acte précise la situation et la superficie du bien : le terrain, contigu à la maison d'Abraham est limité par la muraille du donjon; il a approximativement 42 pieds de largeur (environ 14 à 15 mètres) et doit comprendre cette même largeur du côté de la maison vers l'église (*«dou kiet de se maison deviers le moustier*) jusqu'aux murs de la ville (12).

Sans doute, cette vente est-elle symbolique et s'agit-il tout simplement de récompenser Abraham pour les les services qu'il rend au Comte (peut-être à titre de châtelain ?).

Le 17 mars 1289, le Comte de Hainaut agrandit le bien cédé à Abraham : *«nous avons donneit et donnons à Abraham de Binch, nostre homme foiale,... toute la pièce de terre ensi comme elle s'estent dou debout dou mur de*

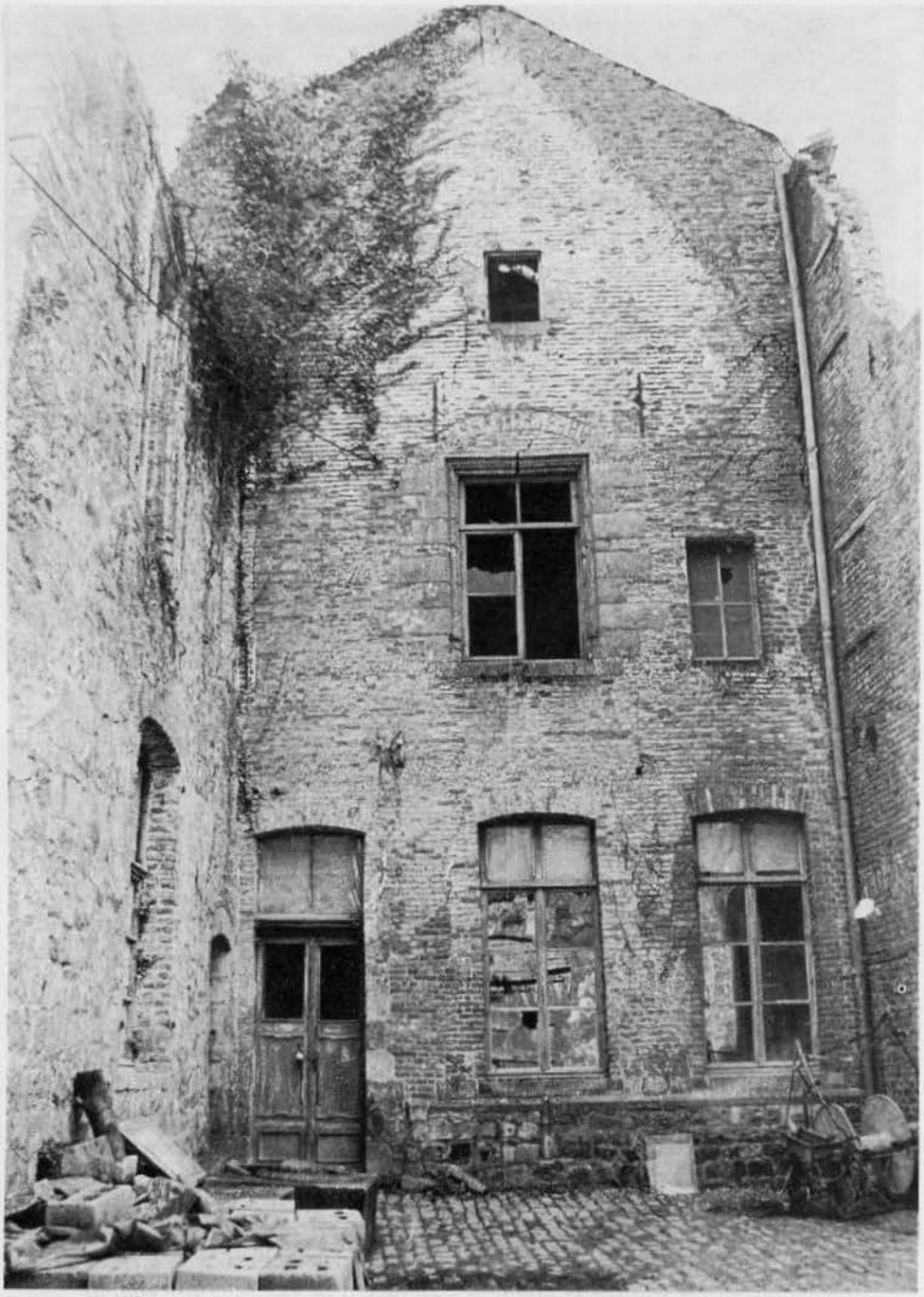

La façade du XVI[e] siècle.

Photo G. Fournier.

se maison deviers le moustier à aleir droit a ligne deci au mur de no dongnon et de la endroit de l'un mur a l'autre deci au mur dele ville et duskes a le porte de le Selvelle... . L'acte de cession précise qu'Abraham reçoit également les aisemens de la dite porte pour maçonner par dessus.
Cette maçonnerie (*«le maisenement qu'il fera pardesus le porte»),* Abraham peut l'*«alargir devens la ville»* de 15 pieds (environ 5 mètres) et l'appuyer sur deux piliers (*«sour deus piliers u sour deux estiaus»*). De plus, Abraham jouira de l'usage de tous les *«aisemens de le terre qui s'estent de le ditte porte juskes à le maison Vincent Coigneuil»* et de là *«juskes au mur de no dongnon par deseure»*.

De cette description, nous retirons la conviction que la porte à Selvelle est désaffectée et qu'Abraham a l'intention d'élever un édifice par dessus, utilisant les restes de la porte, soit comme fondations, soit comme partie intégrante de sa construction, contigue au donjon comtal puisque le Comte lui donne également les *«boves»* (les caves) qui *«sont pardesous no dongon ovrans par devers le suen...»* (13).

Une troisième acte nous apprend que le Comte dote encore Abraham en 1295. Il lui cède, toujours en échange d'un cens récognitif d'un denier blanc, sa terre de Lilliaul qui s'étend du coin de la maison de Bertrand de Lobbes à la porte à Selvelle et de cette porte jusqu'aux vannes du moulin à Selvelle (à l'emplacement du pont-digue de la rue St Paul sans doute), de là à la borne située au bief du moulin à Selvelle et de celle-ci à la maison de Bertrand de Lobbes (14).

Dans l'ensemble, les biens cédés à Abraham sont donc relativement étendus et couvrent une part importante du quartier actuel situé entre le fond de la rue St Paul, l'église, le parc communal et le tracé du cours de la Samme (15).

L'ensemble de ces biens passa, dans le courant du XIV[e] siècle, au Chevalier Jehan Lestandart de Montigny. En effet, un compte de la ville de 1364 indique l'aliénation d'une partie de la propriété du Chevalier de Montigny sise à l'extérieur de la ville entre la porte à la Savenière et la porte de Selvelle ou de Saint Paul; cette terre s'appelle l'*«illiaul»* (la petite île) et se trouve *«entre le rieu et les fossés de la forterece»*. Cette cession est vraisemblablement liée à l'établissement de fossés pour la défense de la ville, aménagements qui provoquèrent l'expropriation de maisons et de terrains dans ce quartier (16).

L'ensemble des biens dont il est question ci-dessus passèrent, après 1364, aux mains de la famille de Greis qui les céda, en 1380, aux religieux de Bonne-Espérance qui en firent un refuge.

L'acte de vente stipule qu'Englebert de Greis, écuyer, et son fils Jean cèdent *«.... le maison et toute le tenure ... gisant à Binch»*, ayant appartenu à noble homme Jehan de Montigny dit le Standart, *«... tenant au dongnon de Binch d'une part et à la maison Monseigneur Gérart de Biaufort, chevalier, d'autre...»;* ils cèdent également le jardin qui se trouve devant cette maison

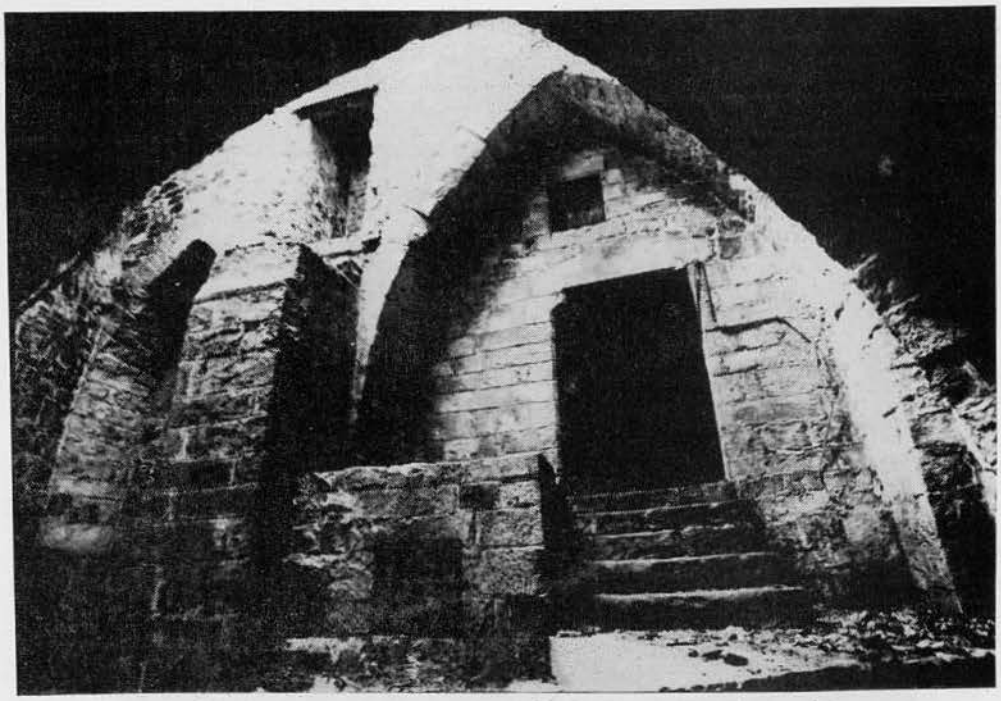

Façade du bâtiment du XIII[e] s.

Photo S. Glotz.

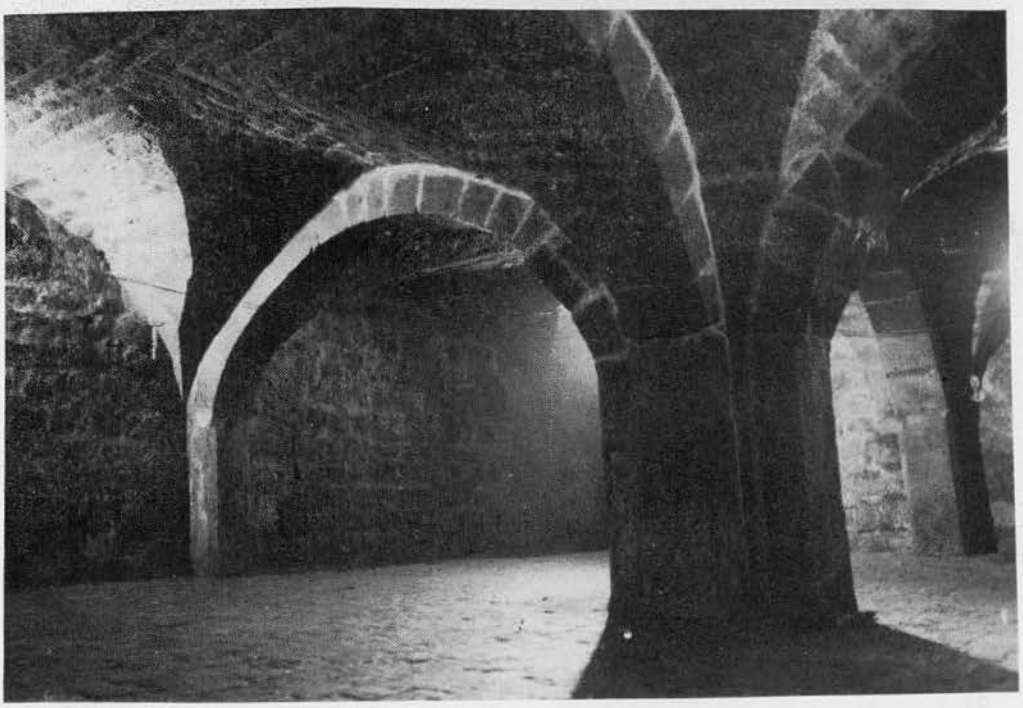

Intérieur du bâtiment de plan carré.

Photo COPHAB.

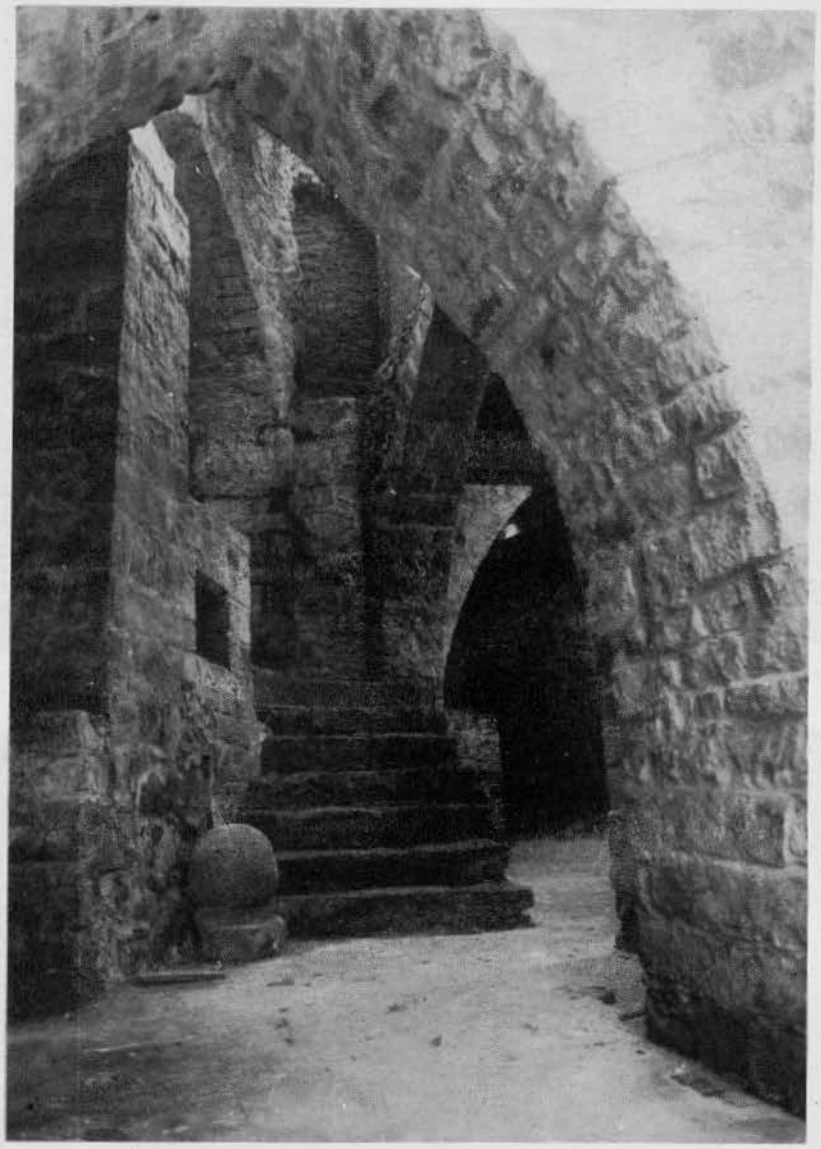

Intérieur du refuge de Bonne-Espérance.

qui appartint à Jehan le Standart, entre la maison de Colart de Lobbes et les nouveaux murs de la ville (17).

Le refuge resta aux mains des Prémontrés durant près de trois siècles.

En 1674, «*... comme il n'en restoit plus qu'une méchante masure inhabitable et que les soldats de la garnison françoise commençoit à la détruire pour profiter des materiaux ...*», l'abbé Englebert la revendit au sieur Claus, doyen, curé et chanoine de la ville qui, moyennant quatre-vingt livres tournois de rente obtint «*... la masure ou vieil hostel de Bonne-Espérance à Binch, ainsy qu'il se comprend, tenant d'un costé au chasteau, de l'autre aux murailles de la ditte ville*» (18) et des autres côtés «*... à la rue Sainct Paul et à la ruelle du Collège*» (19).

L'ancien refuge appartint ensuite successivement aux sieurs Deliège, Buisseret et Navez (1739), Blairon (début du XIX^{e} siècle) avant de devenir le magasin de la firme de denrées coloniales Bette qui cessa ses activités pendant l'Entre-deux-guerres.

A la lecture de ces différentes pièces d'archives, il apparaît évident que les Caves Bette, ancien refuge de Bonne-Espérance, et les terrains qui les entourent constituent un quartier qui fut l'un des berceaux de la ville de Binche.

Le site est incontestablement contigu au «dongnon» du Comte de Hainaut, sans que l'on sache le sens exact qu'il faut donner à ce terme : s'agit-il d'un sens militaire ou tout simplement civil ? Dans le premier cas, les archéologues au travail sur le site devraient rencontrer au cours de leur prospection les restes d'un important élément défensif. Dans la deuxième hypothèse, le terme désignerait la demeure comtale, dont les fondations gagneraient à être également localisées.

De toute manière, les fouilles archéologiques en cours et les travaux de consolidation du refuge de Bonne-Espérance devraient nous éclairer, au-delà des textes, sur la vie de la cité durant huit siècles d'occupation du site, mais aussi doter la ville de Binche d'un patrimoine historique et archéologique plus étoffé, de nouveaux centres d'intérêt qui s'ajoutant aux nombreux témoignages des siècles passés déjà mis en valeur contribueront à la vocation touristique et, par là, au renouveau économique de l'entité.

M. REVELARD
Conservateur des Archives
communales de la Ville de Binche

(1) Voir, par exemple, Comte J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, *Notes pour servir à l'histoire de l'art en Belgique*, nouvelle série, V, *L'art roman en Belgique*, extrait des ANNALES DE LA FEDERATION ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE XLI[e] Congrès, Malines, 1970, p. 8 et pl. XII et XIII, les photographies de fonts baptismaux tournaisiens, conservés en 1970 encore, dans les Caves Bette. Les archives communales de Binche conservent une série de photographies qui permettent de mesurer la richesse du musée archéologique communal avant son abandon et son pillage. Nous établissons actuellement un inventaire des pièces qui y ont échappé.

(2) M. de WAHA, *L'ancien refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance à Binche, histoire architecturale du site* et F. ANDRE, *L'ancien refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance à Binche, la fouille*, dans ACTIVITES 79 DU S.O.S. FOUILLES, 1/1980, Bruxelles, 1980, pp. 124-138.

(3) Citons, par exemple, TH. LEJEUNE, *Histoire de la Ville de Binche*, dans MEMOIRES ET PUBLICATIONS DE LA SOCIETE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, 1882 et 1884, 2[e] éd. en un seul volume en 1887; E. DEVREUX, *Les châteaux de Binche*, Mons et Frameries, 1928 et surtout S. GLOTZ, *Les origines de la Ville de Binche*, tiré à part des MEMOIRES ET PUBLICATIONS DE LA SOCIETE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, tome 75, 1961, plus particulièrement p. 25, note 39.

(4) M. de WAHA, *Binche. Refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance*, dans UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES. ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE, tome II, 1980, p. 145.

(5) S. GLOTZ, *Les origines de la Ville de Binche*, p. 6 et p. 25, notes 42 et 43.

(6) S. GLOTZ, *Un problème archéologique : la localisation du donjon de Binche*, texte polycopié, novembre 1966, p. 1; ce texte est également reproduit dans *Binche Bienvenue. A la découverte des principales curiosités de la ville*, feuilles 1 - 3, publication du Syndicat d'initiative de Binche.

(7) GISLEBERT DE MONS, *Chronique*, éd. de L. VANDERKINDERE, C.R.H., Bruxelles, s.d., p. 72.

(8) GISLEBERT DE MONS, *Chronique*, p. 185.

(9) S. GLOTZ, *Les origines de la Ville de Binche*, pp. 8-12.

(10) S. GLOTZ, *Les origines de la Ville de Binche*, pp. 24-25, notes 38 et 39 et M. de WAHA, *Binche. Refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance*, pp. 145 et 147.

(11) M. de WAHA, *Binche. Refuge de l'abbaye de Bonne-Espérance*, p. 145.

(12) Annexe I.

(13) Annexe II.

(14) Annexe III.

(15) Voir le plan cadastral reproduit dans cet article.

(16) S. GLOTZ, *Un problème archéologique : la localisation du donjon de Binche*, p. 2 se réfère à un compte de la ville de 1364.

(17) Annexe IV.

(18) *Cartulaire de Bonne-Espérance* conservé au Collège de Bonne-Espérance (Vellereille-les-Brayeux, actuellement Estinnes), tome 12, f° 13r.

(19) *Cartulaire de Bonne-Espérance*, tome 12, f° 19r.

Localisation du site du Refuge de Bonne-Espérance sur le plan cadastral de Popp (vers 1870).

ANNEXES

I.

Jean Ier d'Avesnes, comte de Hainaut, cède à Abraham de Binche, sous vassal, une pièce de terre contigue à la maison de celui-ci et au donjon de Binche. Abraham paiera un cens annuel d'un denier blanc.

4 septembre 1286.

Nous, Jehans de Avesnes, cuens de Haynau, faisons savoir a tous ke nous donnons et avons donnet a Abreham de Binch, nostre home, a lui et a ses hoirs yretaulement a tousjours, le tiere ki est entre se maison et le mur de no dognon de Binch tout ensi come elle s'estent deci as bonnes ki asisses y sont, u il doit avoir entre le mur de se maison et les bonnes, entours quarante deux piés de tiere delet pau plus pau mains et doit aler de tel leeche dou kief de se maison deviers le moustier deci as murs de no vile de Binch tout ausi let a un les come a l'autre. Si li donnons et avons donnet a lui et a ses hoirs a tenir de nous et de nos hoirs a tousjours yretaulement, parmi un denier blank par an de cens a payer au Noel d'an en an avoek autres cens c'on nos doit en no vile de Binch. Et pour çou ke ce soit fermé chose et estaule et bien tenue de nous et de nos hoirs a Abreham et a ses hoirs, en avons nous a Abreham devant dit donnees nos presentes lettres saielees de nos saiel, ki furent donnees l'an de l'incarnation Nostre Signeur Jhesu Crist mil deux cens quattre vingt et sis, le merkedi devant le jour Nostre Dame en septembre.

Original disparu. Copie dans le Cartulaire de Bonne-Espérance conservé au Collège de Bonne-Espérance (Vellereille-les-Brayeux, actuellement Estinnes), t. 12, f° 1r-2r.

II.

Jean Ier d'Avesnes, comte de Hainaut, cède à Abraham de Binche, son vassal, une pièce de terre située entre le donjon et la porte Selevelle à Binche.

17 mars 1289 (n.st.)

Nous, Jehans d'Avesnes, cuens de Haynau faisons savoir a tous ke nous avons donneit et donnons a Abraham de Binch, nostre homme foiale, a lui et a ses hoirs perpetuelment a tousjours heritablement toute le piece de terre ensi com elle s'estent dou debout dou mur de se maison deviers le moustier a aleir droit a ligne deci au mur de no dongnon et de la endroit de l'un mur a l'autre deci au mur dele ville et duskes a le porte dele Seleveille et ancores li avons nous donneit et donnons ensi com dit est les aisemens dele dite porte pour maiseneir pardeseure et faire ses aisemens et puet le maisenement qu'il fera pardesus le porte alargir devens le ville quinze piés dedens œuvre sour deux pillers u sour deus estiaus et de cele porte il doit avoir tous les aisemens dele terre qui s'estent dele ditte porte juskes a le maison Vincent Coignueil et dele maison ledit Vincent juskes au mur de no dongon pardeseure et li avons donneit et donnons aussi en le maniere devant dite les boves qui sont pardesous no dongon ovrans pardevers le suen et toutes ces choses devant dites li avons nous donneit et donnons a tousjours

heritablement si com dit est parmi un denier blanc de cens a paier au Noel a tousjours a nous et a nos hoirs et prometons loialment pour nous et pour nos hoirs ke jamais contre ce don ne venrons ne reclamerons ne ne ferons venir ne reclameir par nous ne par autrui en tiesmoignage de vérité des choses devant dites nous avons mis nostre saiel en ces presentes lettres ke furent faites l'an de grace mil deus cens quatre vins et wit, le joesdi devant le Mi Quaremme.

Original disparu. Copie dans le Cartulaire de Bonne-Espérance, ibidem, t. 12, f° 2r-3r.

III.

Jean I^er^ d'Avesnes, comte de Hainaut, cède sa terre de Lilliaul à Abraham de Binche. Ce bien est situé à Binche, près de la porte et du moulin de Sellevelle.

24 juin 1295.

Nous, Jehans d'Avesnes, cuens de Haynau, faisons savoir a tous ke nous avons donneit et donnons a Abreham de Binch, nostre houme foiaule, a lui et a ses hoirs perpetuelment a tousjours heritaulement toute le tiere c'on dist de Lilliaul, dou coron dele maison Biertran de Lobbes deschi a no porte de Selevelle et de no porte de Selevelle mouvant deschi au ventisial dou moulin a Selevelle et dou ventisiaul movant deschi a le bonne ki goint au biés de no moulin et de cele bonne mouvant deschi a le maison Biertran de Lobbes, et tout a lingne; et tout chou nous li avons donnet et donnons a tousjours hiretaulement si com dit est parmi un denier blanc de cens a paiier au Noeïl a tousjours a nous et a nos hoirs et proumetons loiaument pour nous et pour nos hoirs ke jamais contre ce don ne venrons, ne ne clamerons, ne ne ferons venir ne clamer par nous ne par autrui. En tiesmoignage de veritei des chozes devant dites, nous avons mis nostre saiel a ces presentes lettres ki furent faites l'an de grasce mil deus cens quatre vins et quinze, le nuit saint Jehan Baptiste.

Original disparu. Copie dans le Cartulaire de Bonne-Espérance, ididem, t. 12, f° 3r-4r.

IV.

Englebert de Greis et son fils Jean vendent à l'abbé de Bonne-Espérance une maison, une tenure et un jardin sis à Binche, ainsi qu'une rente qui leur est due par la Ville de Binche.

30 juillet 1380.

Sachent tout chil qui cest escript veront que pardevant les jureis de Binch chi desous nomeis se comparurent personelment honnerablez et saiges escuyers Englebiers de Greis d'une part et noblez homs messires Jehans de Greis, ses fiuls, sires de Wangnies, chevaliers d'autre part. Et la endroit le dis Englebiers de se boinne volenteit, nient constrains, se fist mors bien et a loy si qu'il appertenoit a faire par l'usaige et coustume de Binch pour et a oelz le dit Monseigneur Jehan sen fil de tout le hiretaige entirement chi après deviseit et le rente chi desous contenue que ledis Englebiers avoit et tenoit ou jugement desdis jureis. Apres chou fait la tantost presentement et en œuvre lidis Messines Jehan de Greis de se boinne volenteit sans force et sans constrainte nulle dist et congnuelt que il avoit vendut bien et loialment à tousjours parmy juste, chiertain et loial prys douquel il se tenoit et tint plainement et entirement absolz et a bien payes, a religieus et discreis Monsigneur le abbei et couvent del eglize

Nostre Dame de Boinnesperance daleis Binch, le maison et toute le tenure et entrepresure ensi qu'elle sestent devant et derière desous et deseure, haut et bas, gisant a Binch, qui fu noble homme Monseigneur Jehan de Montigny dit le Standart, chevalier, tenant au dougnon de Binch, d'une part et a le maison Monseigneur Gerart de Biaufort, chevalier, d'autre. Item le gardin ensi qu'il sestent, estant devant ledit maison qui fut ledit Monseigneur Jehan le Standart, entre le maison qui fu Colart de Lobbes et les nouviauls murs dele ville de Binch. Et avoeck tout cou trente sols blans monnoie coursaule en Haynnau de rente par an a tousjours que li ditte ville de Binch doit en l'ocquison doudit gardin qui fu le Standart, li quel sont a leditte ville aracater toutes les fois qu'il li plaira cascun denier blanck dix huit deniers blans tel monnoie que le florin d'or au mouton françois pour vingtrois sols tournois. Et sour cou li dis Messires Jehans de Greis se deshireta bien et a loy en point, en tamps et en liu que bien le peut faire de toute le devant ditte maison, tenure et entrepresure qui jadis fu ledit Monseigneur le Standart dou gardin gisant pardevant et ossi des trente sols blans de rente par an a tous jours que li ditte ville doit. Et Colars de Cuesmez, demorant a ce jour a Mons en Haynnau qui la avueck estoit presens en fu et est comme de loy ahireteis bien et a loy pour sauver et warder a oels et pour les devant dis Abbei et Convent et leur successeurs apres yauls a tous jours perpetuelment a telz redevancez que li autre hiretaige dez bourgeois de Binch sont et seront communement demeneit.

A tout cou devant dit deshiretance et ahiretance faire et passer bien et a loy, furent comme jureit de Binch et pour ce especialment requis et appielleit Jehans Alars, Wibiers li Crespes, Jehans Milkars, Jehans Bouviauls, Jehans Amouris, Jakemars de le Cambe et Jehans Machars.

Che fu fait a Binch si que dit est devant en le salle de le maison qui fut namur, l'an de grasce mil trois cens et quattre vingt, le lundi prochain devant le jour Sainct Pierre, aoust entrant.

Original disparu. Copie dans le cartulaire de Bonne-Espérance, ibidem, t. 12, f° 4r-6r, sous le titre Achapt du vieu refuge.

Fig. 1. Plan sommaire et provisoire de la fouille des Caves Bette d'après celui levé en 1941 par la Ville de Binche.
a - murs anciens
b - constructions récentes
c - souterrains
d - arcs
e - perturbations
f - tranchées
(Adaptation du plan F. André - Dessin D. Seghers).

DEUX CAMPAGNES DE FOUILLES AUX CAVES BETTE À BINCHE.

Dès sa constitution au printemps 1979, la COPHAB se fixa d'emblée comme but d'assurer la conservation de l'ancien refuge de l'Abbaye de Bonne Espérance (mieux connu à Binche sous le nom de Caves Bette) et d'entreprendre son exploration archéologique.

Cette action reçut le soutien des autorités communales à qui il faut rendre hommage d'avoir choisi la voie difficile du sauvetage de ces vestiges menacés, et suscita l'intérêt de la population binchoise.

L'encadrement scientifique du chantier fut assuré, à la demande de la COPHAB, par le Service des Fouilles de l'ULB et la cellule ouest du SOS Fouilles, tous deux dirigés par le Professeur Bonenfant, qui en confia la direction à M. de Waha.

Le site des Caves Bette présente un grand intérêt tout en posant à l'archéologue quantité de difficultés techniques. Au sud-est de la ville, en bordure du promontoire rocheux où était établi l'ancien château comtal, le chantier de fouilles doit permettre de retrouver la pente originelle et donner des indications sur la jonction des défenses de l'éperon avec celles de la plaine. En effet, il occupe la pente, raide mais néanmoins vulnérable, qui descend vers la rue Saint-Paul. De plus, c'est dans cette zone que les documents du bas moyen âge placent le «donjon» comtal.

Deux campagnes de fouilles ont été jusqu'à présent menées sur le site.

LA FOUILLE DE 1979.

L'état d'abandon du site au début de l'action de la COPHAB nécessita au préalable un travail de dégagement et de débroussaillage particulièrement lourd et pénible. Après ces prémices laborieuses, on put entreprendre une fouille scientifique qui devait s'efforcer de dater les murs, de construction fort différente, qui affleuraient en divers endroits, de retrouver les structures enfouies et de retracer l'évolution historique de la topographie, peu conforme à ce que donne l'iconographie binchoise.

Les fouilles de 1979 permirent rapidement de comprendre à quel point la physionomie initiale du site avait été bouleversée. Le profil de la pente entre la rue Saint-Paul et le parc qui accuse plus de dix mètres de dénivellation a été atténué par de multiples recharges de matériaux déversés depuis le plateau qui ont fait progresser ce dernier presque jusqu'à front de la rue Saint-Paul. Si des documents utiles sur la parcellisation du sol ont pu être ainsi recueillis, il n'empêche que la fouille d'un site en pente aussi raide pose de sévères problèmes techniques. Dès lors, on entrevoyait la tâche

complexe qui attendait les archéologues : la composition du sol (briques, pierres, argile, schiste ...) rend un travail à la truelle pénible et vain. Les couches supérieures sont uniquement composées de remblais; il n'y a pas de structures conservées. De ce fait, il fut décidé de creuser de grandes tranchées perpendiculaires ou sécantes aux murs qui donneraient lieu au levé des profils stratigraphiques et rendraient possible l'identification des couches de terrain. Plusieurs couches permirent par leur nature de retracer la «biographie» du site : niveaux de sol, couches de destruction violente, incendies, horizontalisations, reconstructions, se lisent sur les relevés effectués.

Parmi les découvertes marquantes de la campagne 1979, on relèvera la mise au jour de deux murs importants sur lesquels viennent s'articuler d'autres constructions. Ces deux murs, dégagés sur toute leur longueur, n'ont néanmoins pu l'être que partiellement en profondeur, pour des raisons de sécurité.

Le premier est relativement parallèle à la rue Saint-Paul et est percé de trois berceaux couverts par des arcs brisés. L'autre, nettement plus épais s'incurve pour venir le rejoindre avant de prendre la direction de la rue Saint-Paul, par un retour à angle droit. Les relations entre ces deux murs devront encore être précisées.

Il faut également signaler, dans les tranchées perpendiculaires au mur à arcades, le repérage, sur plusieurs dizaines de centimètres de hauteur, de céréales carbonisées, de remblais de matériaux de construction brûlés, associés à du matériel archéologique de la deuxième moitié du XVIème siècle — des tessons de grès aux armes de Servais d'Oumale — qui peuvent être mis en relation avec les travaux de déblaiement consécutifs au fameux incendie de Binche par les troupes françaises en 1553 et la longue période de destruction du château de Marie de Hongrie. Des travaux de démolition et la conservation de certains bâtiments à moitié ruinés y sont connus jusqu'au début du XVIIème siècle.

Dans un ensemble comme les Caves Bette, en parallèle à la fouille, il fallait aussi entreprendre une étude architecturale des bâtiments. Si une première approche en a été tentée (1), cet aspect de la question ne pourra faire l'objet d'une étude plus approfondie que lorsque les constructions parasites qui menacent la stabilité des vestiges archéologiques auront été supprimées.

LA CAMPAGNE DE 1980.

En 1980, les efforts furent surtout portés sur les questions laissées en suspens par la campagne précédente. Pour des raisons pratiques tenant à l'évacuation des déblais et à la sécurité du chantier, l'objectif n'a pu être atteint partout. Cependant, nombre d'éléments intéressants ont été révélés.

Des précisions ont été obtenues sur l'implantation et la chronologie des contreforts dont est pourvu le mur à arcades. Toutefois, la base de ce mur n'a pas encore été atteinte et la fouille sous les arcades n'a pu être entreprise pour des raisons de sécurité.

Deux tranchées perpendiculaires au mur à retour d'angle ont été implantées (IA et IB) dans la zone 2AI. Elles ont permis d'atteindre la base de ce mur qui ne repose pas sur le sol en place mais sur de la terre rapportée et qui est située plus haut que le niveau atteint par les fouilles du mur à arcades (tranchée CF I). Ce sont des jeunes, participant au stage organisé par la COPHAB durant le mois d'août, qui ont réalisé ce travail de manière extrêmement consciencieuse et qui en exposent ici les résultats.

Une tranchée perpendiculaire à l'axe du couloir souterrain (S I) a permis d'en comprendre la construction et d'en étudier le système de fermeture, postérieur à l'ouvrage, comme il fut possible de l'établir. Si l'on a déjà pu relever un certain nombre de constatations portant sur la chronologie relative du souterrain et du mur à retour d'angle, il reste prématuré d'en faire part avant l'approfondissement de la tranchée ID.

Dans la zone 8, où était érigée une maréchalerie récente, une série de coupes n'ont montré que du matériel archéologique très moderne (XVIIIème-XIXème siècle) surmontant du schiste mélangé à de l'argile sur plus d'Im50 d'épaisseur avant d'arriver sur le sol en place, l'argile verte de décomposition du schiste, puis le rocher schisteux lui-même.

Dans la zone du Parc, une coupe menée perpendiculairement au bâtiment carré, autour duquel s'articulent toutes les constructions du refuge de Bonne Espérance, a fait assez vite réapparaître le sol en place, sous des remblais très modernes, et une couche mélangée d'argile et de schiste sans matériel archéologique. Ce bâtiment carré, dont l'examen architectural préliminaire de 1979 avait fait suggérer une fonction, sous réserve de vérification, a été également étudié par une autre tranchée, la tranchée 3, qui a pour but de résoudre l'importante question de son implantation dans la topographie ancienne du site.

On remarque sur la coupe stratigraphique :

- les niveaux contemporains (cendrée, mortier, sable) (I à 4) auxquels il faut aussi rattacher la couche de remblai (5) - contenant un bord d'assiette glaçurée - destinée à horizontaliser le sol et qui contient une poche (6) recelant pour tout matériel de la céramique glaçurée brune et de la faïence contemporaine, et une lentille (7) contenant quelques fragments de briques.
- trois remblais, un de terre très foncée, très riche en charbon de bois avec, dans son prolongement, une poche de chaux pulvérisée (9), un autre chargé de briques et d'un peu de marbre blanc (II) et un dernier de terre ocre (12) contenant des petits fragments de briques, du schiste de petit calibre et des traces de mortier jaune pulvérisé (10). Ces couches sont encore fort récentes comme l'atteste la présence d'un goulot de bouteille dans le niveau 12.

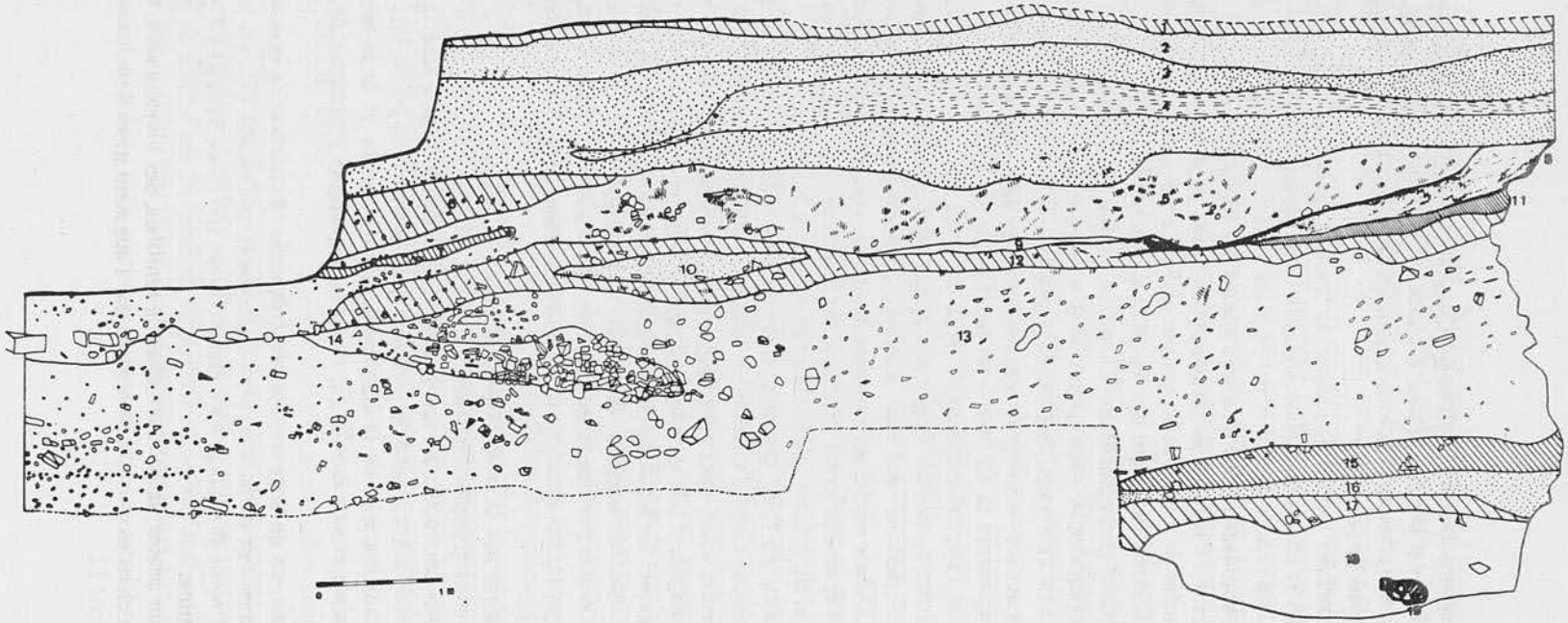

Fig. 2. Coupe de la tranchée 3
(levé effectué avec la collaboration des jeunes et de Cl. Matkovic).

- une importante couche d'argile beige ocre très compacte d'épaisseur constante d'environ 1m40, avec des éléments schisteux de calibres variés disposés d'une façon sensiblement horizontale, ne comportant aucune trace de matériel archéologique (13). Elle contient une grosse poche d'argile schisteuse également (14) qui diffère par la position des pierres nettement en oblique. Cette grosse couche rapportée a été apposée contre le mur du bâtiment carré.
- les niveaux sous-jacents composés de limon ocre contenant du silex (15 à 17) reposant sur l'argile verte de décomposition du schiste, c'est-à-dire le sol en place (18).

On comprend mieux, à l'examen de cette coupe, la manière dont fut construit le bâtiment carré. Il a été assis dans le limon et l'argile verte et vraisemblablement même sur le roc (le départ de l'escalier du souterrain nous empêche de descendre plus bas dans cette tranchée). De l'argile contenant des fragments de schiste où l'on ne trouve aucun tesson a été collée en couche épaisse contre la face externe du mur. A des époques toutes très récentes, on a remblayé à plusieurs reprises jusqu'au dallage contemporain. La présence d'une poche de bricaillons récents dans «l'argile de Binche» en place ne doit pas étonner. Le couloir souterrain a été construit depuis l'intérieur et par cavage et l'escalier a été remanié il y a peu de la même manière.

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE.

Donner ici un aperçu complet de la céramique découverte en 1979 et en 1980 est une gageure. Les expositions réalisées en septembre 1979 et 1980 ont permis au public binchois de se rendre compte de la quantité, de la diversité et souvent de la qualité de ces pièces. L'année 1979 a vu, comme de juste, la découverte de céramiques modernes (XVIème - XVIIème siècle) et contemporaines (XIXème - XXème siècle) : des faïences et des porcelaines diverses, mais surtout des grès communs et décorés. On compte aussi bien des pièces assez tardives caractérisées par le décor au bleu de manganèse que des grès bruns ou gris plus anciens.

A côté de productions des ateliers proches de Bouffioulx, il faut signaler des pièces de haute qualité provenant de Raeren. Signalons ici un médaillon issu d'une matrice d'assez médiocre qualité et représentant une sorte de matamore désargenté. Ce type est certes connu à Bouffioulx mais avec une légende wallonne. La légende allemande du tesson binchois oblige à une attribution à un atelier de la zone rhénane. Plusieurs fragments de type «Bartmann» ont été mis au jour. Une abondante vaisselle en terre cuite glaçurée a été recueillie. Dans les couches supérieures, la céramique à pâte rouge prédomine.

En 1980 on atteint, sous les couches de remblais, des niveaux archéologiques plus anciens marqués notamment par l'augmentation de la propor-

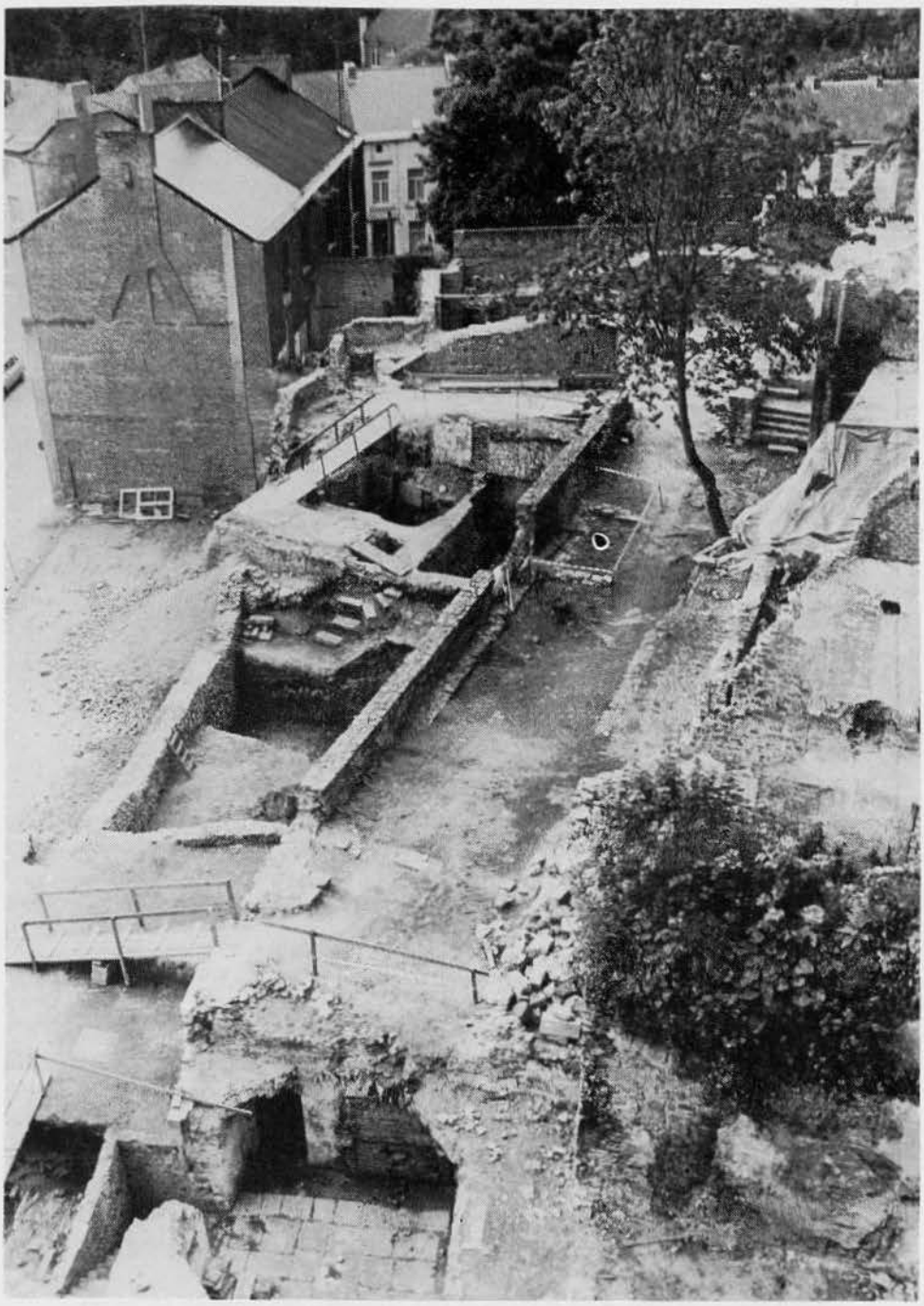

Vue générale des fouilles.
Août 1980.

Photo G. Fournier.

tion de la céramique grise qui l'emporte nettement sur la glaçurée. Ces couches font l'objet d'une méthode de fouille très soigneuse. Les formes prises par la céramique grise sont très diverses : à côté de tessons très épais provenant de très grands vases à provisions on compte aussi des fragments à pâte très fine, la couleur grise étant plus ou moins foncée. Certains gobelets pourraient même dénoter des importations. Par l'aspect de la glaçure, la céramique glaçurée trouvée en association témoigne d'un vieillissement certain des niveaux. Parmi le matériel recueilli en 1980, une place spéciale doit être accordée aux grès de Siegburg, dont on trouvera ci-après la description.

Un matériel métallique non négligeable a été trouvé qui fera l'objet de publications prochaines.

LES PERSPECTIVES.

On l'aura compris, les importantes dénivellations enregistrées sur le site font que les niveaux du moyen âge commencent seulement à apparaître. La poursuite des fouilles se justifie donc pleinement. Celle-ci est cependant subordonnée à plusieurs conditions : le maintien à la disposition des archéologues d'un cadre spécial temporaire efficace, la possibilité d'évacuation de quantités importantes de morts-terrains qui compromettent la sécurité du travail dans des tranchées très profondes, la suppression des constructions qui menacent les bâtiments historiques, comme nous l'avons déjà montré.

La poursuite des travaux doit logiquement entraîner l'étude des relations entre les niveaux inférieurs de la rue Saint-Paul, ceux du mur à arcades d'une part et ceux des constructions groupées autour du bâtiment carré d'autre part.

Dans le même ordre d'idées, l'étude architecturale amorcée en 1979 devra être précisée. Il ne faut pas se cacher que la réalisation de pareils travaux qui constituent la clé de la fouille est subordonnée à la solution de la question de la cabine à haute tension située dans le parc et surtout à la prise d'une décision touchant l'école désaffectée.

L'archéologue ne peut qu'espérer que les décisions indispensables seront prises de manière à poursuivre l'œuvre entreprise pour la mise en valeur d'un site essentiel pour la compréhension du passé de Binche.

Françoise JURION

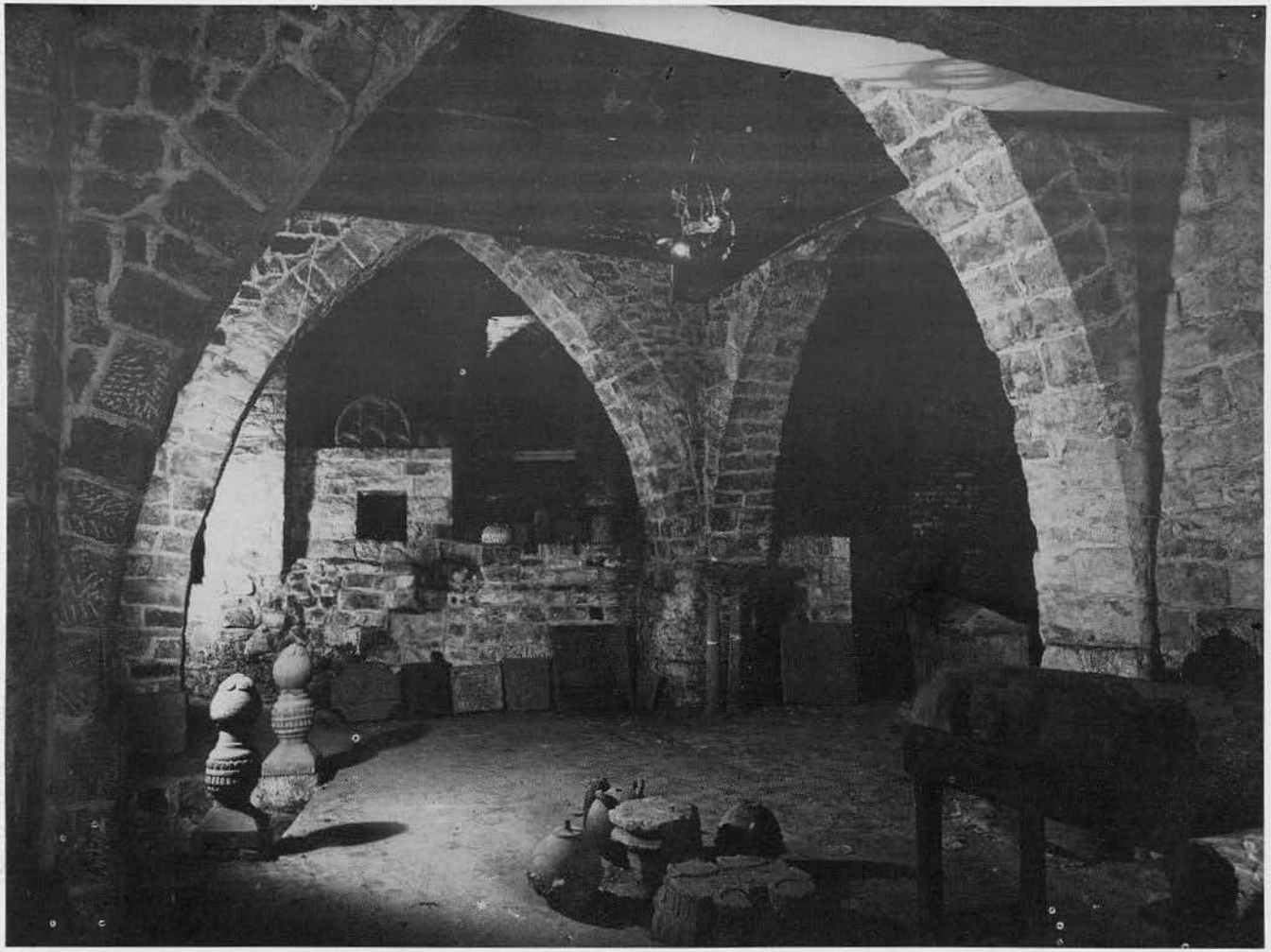

Le Musée lapidaire avant son abandon.

Photo G. Lebrun.
Coll. A.C. Binche.

LES JEUNES FOUILLENT A BINCHE: DESCRIPTION DU TRAVAIL REALISE DANS LA TRANCHEE IA.

Durant la campagne de fouilles du mois d'août 1980, une dizaine d'étudiants de 15 à 23 ans, provenant de divers établissements scolaires de la région, ont activement participé sur le site des Caves Bette au travail archéologique dans ses différentes phases. Outre le déblaiement parfois physiquement éprouvant des couches supérieures, ils ont participé à la fouille systématique et précise de certaines tranchées, au relevé des profils stratigraphiques, au nettoyage et au marquage du matériel découvert, toutes choses qui réclament patience et précision. Ils ont eu également l'occasion de s'initier au maniement des instruments de topographie. L'intérêt de cette expérience réside dans le fait d'avoir associé ces jeunes filles et ces jeunes gens à toutes les opérations de fouille et d'analyse subséquente à celle-ci, leur permettant de réaliser une étude complète de la tranchée dans laquelle ils avaient fait leurs premiers pas d'amateurs (1).

Interprétation de la tranchée I A entre les niveaux - 3,7 m. et - 2,4 m.

La tranchée I A se situe (fig. 3) près de l'angle du mur à retour d'angle, dans la zone 2AI. Le mur, régulièrement paramenté, est d'une construction soignée jusqu'à la profondeur de - 2,95 m. sur la face nord-ouest et de - 2 m. sur la face nord-est. Des concrétions de mortier amalgamé avec de petites pierres se remarquent en-dessous de ce niveau jusqu'à sa base (face nord-ouest - 5,15 m.; face nord-est - 3,65 m).
Toute cette partie aurait donc été destinée à être cachée par un talus (2). La différence de niveau entre la base des deux faces indiquerait l'inclinaison du sol à l'époque.
a)Description de la coupe du terrain (fig. 4 - 5 et 6).

1. Couche de remblai composée de terre argileuse beige mêlée à des particules de schiste, de charbon de bois, des bricaillons et surtout de mortier de chaux blanc. A la surface, nombreux carreaux de pavement et morceaux de brique ainsi que du schiste de plus gros calibre. Peu de céramique.
2. Argile moins dense mêlée à des éléments de construction (mortier jaune et blanc, carreaux, briques).
3. Argile ocre peu dense avec fragments de schiste et nombreux matériaux de construction de petit calibre.
4. Couche granuleuse composée essentiellement d'un mélange de nodules de mortier blanc, de schiste et de matériaux de construction. Un peu d'argile interstitielle.
5. Couche de composition sensiblement semblable à 4, pouvant même se confondre avec elle dans la partie inférieure. A la base de cette couche,

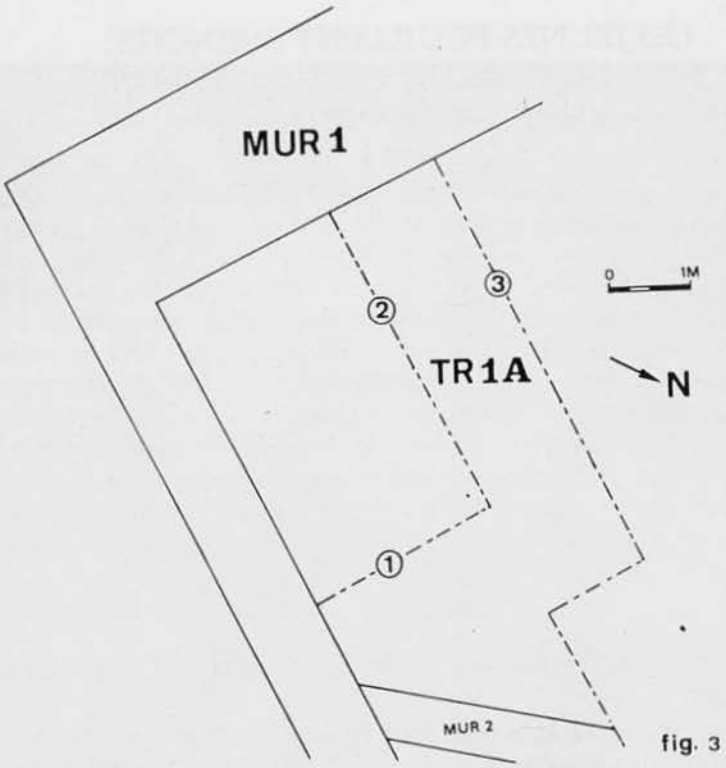

Fig. 3. Localisation de la tranchée I A.

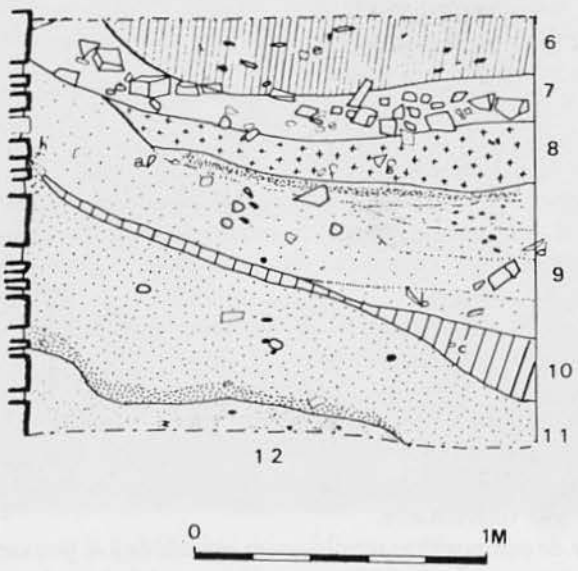

Fig. 4. Profil sud-ouest (I).

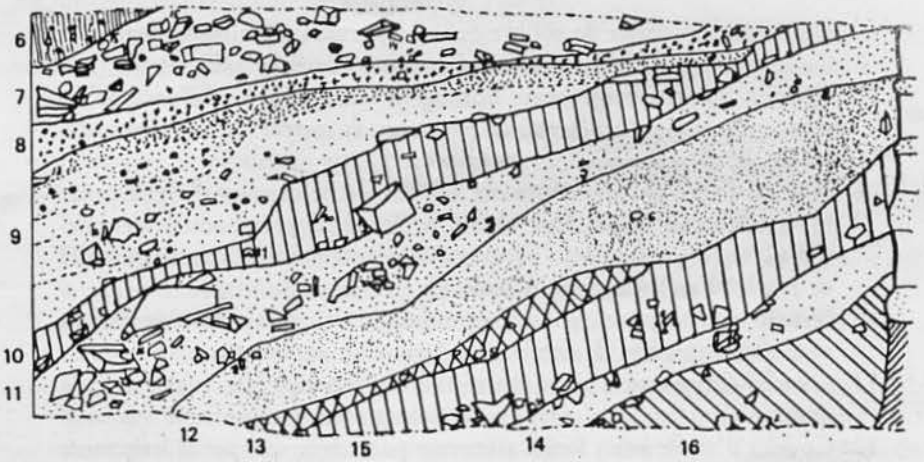

Fig. 5. Profil sud-est (2).

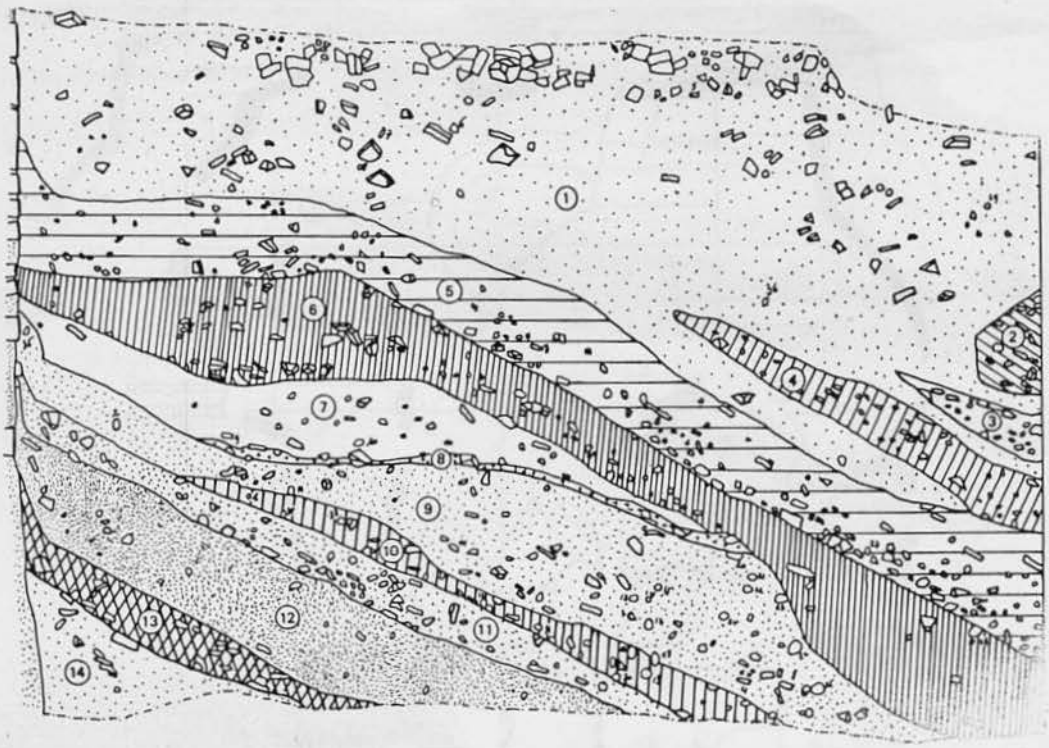

Fig. 6. Profil Nord-ouest (3) (-0,40 à -3,70 m.).

fragments de schiste de calibre assez important. Quelques tessons.

6. Couche d'argile ocre contenant du schiste et des bricaillons.
7. Couche d'argile beige assez homogène avec présence d'un peu de schiste, de quelques carreaux de pavement et surtout de très fins nodules de mortier essentiellement blanc.
8. Niveau d'argile brune compacte avec de petits noyaux d'argile ocre.
9. Niveau d'argile brune assez dense mélangée de gros nodules de mortier blanc, de schiste et d'éléments de construction. Grande quantité de matériel archéologique à la partie inférieure du niveau.
10. Niveau de composition plus ou moins identique au précédent mais avec concentration de charbon de bois plus importante.
11. Couche de mortier jaune pulvérulent contenant des matériaux de construction (briques, carreaux) et beaucoup de fragments d'ardoises).
12. Couche d'argile brun foncé assez compacte avec très petits fragments de mortier, bricaillons, charbon de bois.
13. Niveau d'incendie avec nombreuses scories métalliques.
14. Couche d'argile brune avec un peu de matériaux de construction.
15. Couche de matériaux de construction mélangés à de l'argile ocre avec mortier pulvérulent.
16. Couche brun foncé avec beaucoup de charbon de bois.

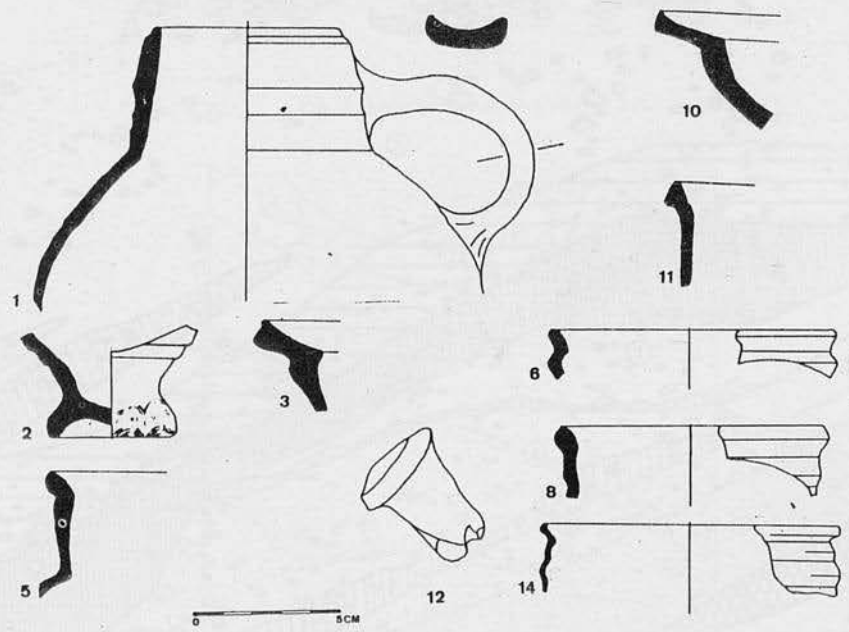

FIG. 7

b)Quelques fragments de céramique (fig. 7 et 8).

De nombreuses caisses de matériel (tessons de céramique, torchis brûlé, clous ...) ont été retirées. Par manque de place, nous n'identifions ici que les pièces les plus caractéristiques.

1. Fragment de col, départ de panse et anse évidée d'une cruche en grès commun; lèvre droite avec extrémité en biseau; départ de panse très marqué; glaçure salifère grise à l'extérieur avec marques mordorées; couverte brune à l'intérieur. Prov.: couche II. Diam. bord: 6 cm. (3).
2. Fond et départ de panse d'un gobelet en grès de Siegburg; type fabriqué à partir de 1300. Prov.: couche 15. Diam. pied: 4,5 cm. (4).
3. Fragment d'assiette ou écuelle en céramique grise épaisse à bord évasé et lèvre plate. Prov.: profil nord-ouest, tesson 12. Diam.: 32 cm.
4. Fragment de col, bord et départ d'anse d'une cruche à col cylindrique droit en terre cuite grise; parois fines et pâte bien cuite; lèvre légèrement évasée vers l'extérieur et arrondie. Prov.: couche 9. Diam.: 17 cm.
5. Fragment de bord arrondi légèrement évasé d'un vase à provisions; pâte grisâtre; glaçure intérieure et extérieure verdâtre par plaques. Prov.: couche 9. Diam.: 20 cm.
6. Petit bord en terre cuite grise à lèvre évasée et moulure au départ de la panse. Prov.: couche 9. Diam.: 9 cm.

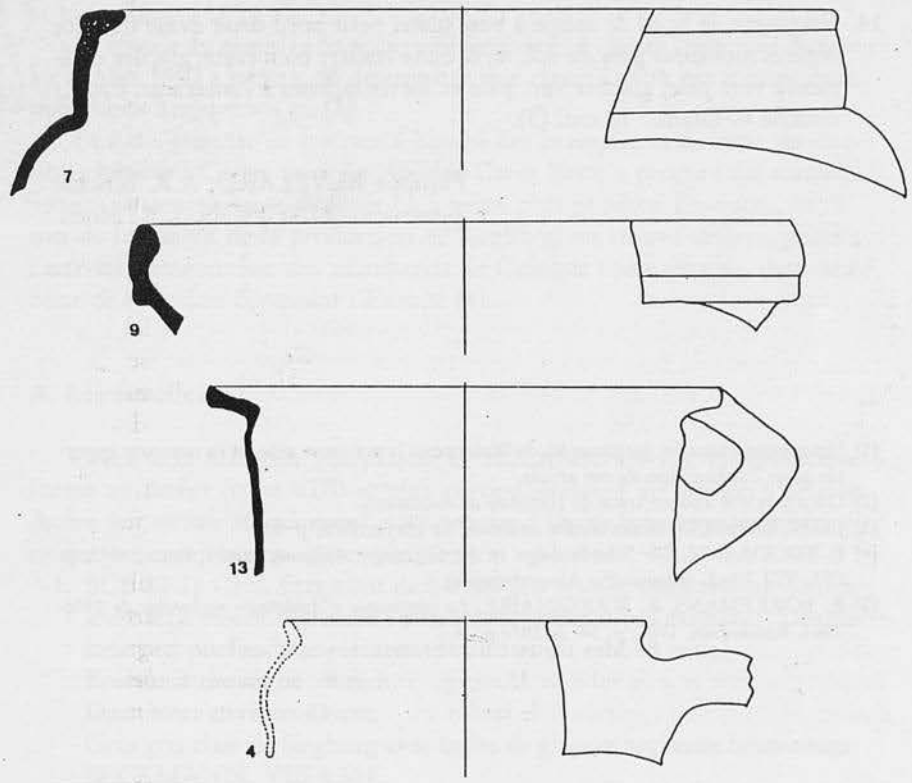

FIG. 8

7. Fragment de grand vase à provisions en terre cuite grise épaisse; bord droit, lèvre épaissie sur les deux faces; gorge fortement marquée. Prov.: profil nord-ouest, tesson II. Diam. ouverture: 22 cm.
8. Petit fragment de bord droit en terre cuite gris très claire; lèvre légèrement évasée. Prov.: couche 12. Diam.: 8,8 cm.
9. Fragment de tèle en terre cuite gris claire épaisse; bandeau convexe en lèvre arrondie. Prov.: Profil nord-ouest, tesson 13. Diam.: 22 cm.
10. Fragment d'assiette en céramique rouge à glaçure intérieure brun orangé et enduit extérieur rosâtre; marli large, lèvre aplatie; fragment de décoration florale en relief par appliques de petites pastilles de terre à glaçure jaune. Prov.: couche 16. Diam.: 22 cm.
11. Fragment de lèvre légèrement évasée vers l'extérieur et épaissie sur une face en céramique rouge à glaçure olivâtre à l'intérieur et à l'extérieur. Prov.: couche 9. Diam.: 20 cm.
12. Pied de tripode à trois griffes; imitation du métal très marquée; terre cuite rouge dans les cassures; terre noire à l'extérieur; rares traces de glaçure transparente à l'extérieur; glaçure intérieure noire. Prov.: couche II.
13. Fragment de tripode en pâte rouge à glaçure plombifère vert brunâtre inégalement répartie sur les deux faces; bord à lèvre très évasée formant angle droit avec l'épaule; anse à attache verticale de section triangulaire. Prov.: couche 6. Diam.: 17.
14. Fragment de bord de coupe à base plate; petit bord droit évasé très fin; légères moulures près du col; terre cuite rosâtre bien cuite; glaçure extérieure vert pâle; glaçure vert pâle et fortes lacunes à l'intérieur. Prov.: couche 6. Diam.: 10 cm. (5).

Philippe REVELARD, A.R. Binche.
Geneviève RINCHON, L.R. Mons.

(1) Nous remercions Fr. Jurion et M. de Waha pour la précieuse aide qu'ils nous ont apportée pour l'élaboration de cet article.
(2) On n'a relevé aucune trace de tranchée de fondation.
(3) J.G.N. RENAUD, *Middeleeuwse ceramiek*, La Haye, 1976, p. 61.
(4) B. BECKMANN, *Der Scherbenhügel in der Siegburger Aulgasse*, Band I, Bonn, 1975, p. 293, VIII 7.341. (Rheinische Ausgrabungen).
(5) R. BORREMANS, R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne - recherches de 1956-1965*, Rotterdam, 1966, p. 54, A 19/c n° 4.

LES GRES DE SIEGBURG PROVENANT DE LA FOUILLE DES CAVES BETTE A BINCHE.

Dans différentes tranchées du site des Caves Bette ont été découverts des tessons de grès caractéristiques de Siegburg. Il ne nous a pas paru inutile d'en donner ici une ébauche d'analyse typologique, celle-ci pouvant déboucher sur des constatations chronologiques.

La localité de Siegburg (Rheinland, Siegkreis), à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Bonn, se trouve dans une région boisée sur une boucle de la Sieg, au confluent entre cette dernière et l'Agger, à la limite entre la plaine alluviale du Rhin et la région des collines (Bergisches Land) du Westerwald. Elle est célèbre pour la céramique qui y fut fabriquée à partir de la moitié du XIIème siècle jusqu'au début du XIXème siècle (1). Le site se caractérise par la belle qualité des bancs d'argile situés à proximité et qui ont été exploités pendant des siècles par les potiers réputés. Si ces derniers ont commencé par fabriquer de la vaisselle en terre cuite (*Irdenware*), ils se sont ensuite spécialisés dans les grès (*Faststeinzeug* d'abord vers le milieu du XIIIème siècle, grès véritable vers 1300) (2), c'est-à-dire un produit amené à une température telle (plus de 1200 degrés) qu'il devient compact et perd de sa porosité.

La fouille du quartier de potiers de Siegburg (Aulgasse) effectuée durant les années 1960 a permis de déterminer une classification des formes dont nous nous inspirerons ici (3).

Faut-il s'étonner de trouver à Binche des exemplaires de cette production rhénane? Certes non. Le site des Caves Bette a procuré du matériel venant de centres aussi éloignés ou à peine plus proches. En outre, en raison de la qualité de la production de Siegburg, on trouve celle-ci, grâce à l'activité commerciale des marchands de Cologne toute proche, dans une zone de diffusion dépassant l'Europe (4).

A. Les écuelles (5).

Grâce à sa méthode analytique, B. BECKMANN (6), rattache cette forme au *Becher* (type VIII) et plus particulièrement au groupe 6 (*Flache Becher mit weiten Mündungen*), sous-groupe 3 (*keine Schultern ausgebildet*), ce dernier comprenant encore six séries.

1. BCB 80 Tr CF I. Fragment de bord d'une écuelle tronconique dont la lèvre légèrement biseautée s'évase doucement vers l'extérieur. Des sillons peu profonds se remarquent au bas du rebord.
   Epaisseur moyenne: 4 mm.
   Diamètre: environ 11 cm.
   Grès gris clair de Siegburg avec tache de glaçure argileuse brun-rouge.
   BECKMANN, VIII 6.314

SOUTHAMPTON (7), écuelle ou couvercle en grès gris savonneux avec, à l'extérieur, une fine glaçure brune au sel. Datée de 1300-1350.

2. BCB 80 Tr IA 16. Fragment de bord d'une écuelle de même type que la précédente mais dont la lèvre s'incurve vers l'intérieur. Des sillons assez profonds décorent la base du rebord délimité par une arête en saillie.
   Epaisseur moyenne : 4 mm.
   Diamètre : 12 cm.
   Grès gris clair de Siegburg avec une trace orange pâle.
   BECKMANN, VIII 6.311.
   BECKMANN, (8) le reprend également.
3. BCB 80 Tr IA 12. Fragment de bord d'écuelle de même type que la précédente dont la lèvre biseautée est légèrement convexe. Des sillons peu profonds se situent à la base du rebord.
   Epaisseur moyenne : 4,5 mm.
   Diamètre : 12 cm.
   Grès gris clair de Siegburg avec légère coloration orangée.
   BECKMANN, VIII 6.313.
   Cité aussi dans BECKMANN (9).
4. BCB 80 Tr IC 17. Fragment d'écuelle tronconique à rebord délimité par une arête en saillie, décoré de trois sillons profonds. La lèvre biseautée est légèrement incurvée vers l'extérieur.
   Epaisseur moyenne : 4,5 mm.
   Diamètre : 13 cm.
   Grès gris de Siegburg avec glaçure ferrugineuse brun-rouge sur le rebord et glaçure saline transparente sur l'arête du rebord et le début du fond.
   BECKMANN, VIII 6.312.
5. BCB 80 Tr IC 19. Fragment d'écuelle tronconique à lèvre biseautée dont le rebord, légèrement incurvé vers l'intérieur, est souligné à sa base par des sillons assez légers. La pièce est déformée en un point de son périmètre : la saillie du rebord remonte de manière à effacer les sillons et le rebord lui-même est légèrement enfoncé.
   Epaisseur moyenne : 4,5 mm.
   Diamètre : 13 cm.
   Grès gris de Siegburg avec traces orangées sur l'extérieur. On voit nettement que l'engobe a été posée à la brosse.
   BECKMANN, VIII 6.311.
   Cette écuelle adopte la même forme générale que notre numéro 2 mais les sillons sont nettement moins profonds, le rebord fait moins saillie et le fond ne connaît pas le léger rentrant de l'autre exemplaire.

Ces écuelles appartiennent à la période 4 de Siegburg qui commence peut-être vers 1300 si pas déjà un peu plus tôt (10). Des pièces proches des

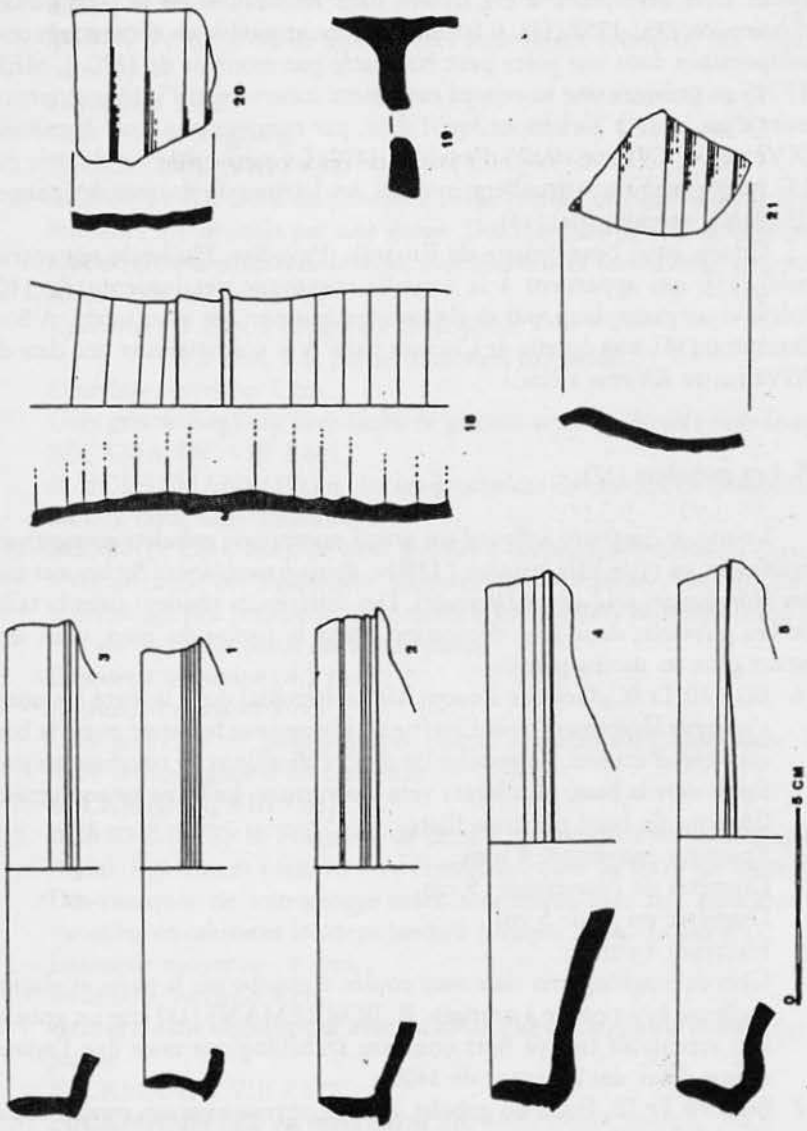
20
19
21
18
3
1
2
4
6
5 CM
0

nôtres se trouvent aussi au château de Merwede (Pays-Bas, Hollande méridionale), détruit en 1421 (11). R. BORREMANS (12) se signale dans la fouille de Saint-Gilles (Liège) en 1962 et les place dans le courant du XVème siècle. Une exemplaire a été trouvé dans les fouilles de la Grand-Place d'Arlon en 1951-1952 (13). Il fait partie d'un ensemble de céramiques contemporaines dont une pièce peut être datée par monnaie de 1370. J. MERTENS en présente une au rebord nettement incurvé vers l'intérieur, provenant d'un puits à Tirlemont, qu'il date, par comparaison avec Mariëndal (XVème ou XVIème siècle) d'environ 1400. La même date est donnée par J.G.N. Renaud à une écuelle provenant des latrines du donjon de Spangen (Hollande méridionale) (14).

Citons aussi l'exemplaire de Rijswijk (Pays-Bas, Hollande septentrionale) (15), qui appartient à la vaisselle commune des environs de 1400 même si cet exemplaire, par sa glaçure rose saumon, est assez tardif. A Southampton (16), une écuelle de Cuckoo Lane A se voit attribuer une date du XIVème ou XVème siècle.

B. Les gobelets (17).

Le site de Siegburg a donné un grand nombre de gobelets appartenant également au type VIII, groupe 7 (*Hohe, konisch ausladende Becher mit weiten Mündungen und deren Derivate*). Des différences résident dans la taille de ces gobelets, dans leur décoration, dans la forme du pied, dans leur aspect plus ou moins pansu.

6. BCB 80 Tr IC. Gobelet à corps hémisphéroïdal dont la lèvre biseautée s'incurve légèrement vers l'intérieur. Un anneau festonné porte la base convexe et étroite. Le gobelet est décoré de sillons de tournassage profonds vers la base, plus légers vers l'ouverture. La lèvre est soulignée à 0,5 mm. du bord par trois filets.
   Epaisseur moyenne : 4 mm.
   Diamètre de l'ouverture : 9 cm.
   Diamètre du pied : 5 cm.
   Hauteur : 8 cm.
   Grès de Siegburg gris clair avec coulée d'engobe sur la paroi et glaçure argileuse brun rouge à orangée. R. BORREMANS (18) cite un gobelet fort semblable trouvé hors contexte archéologique mais que l'auteur estime dater des environs de 1400.
7. BCB 79 Tr IB. Fond de gobelet à base convexe avec un anneau fortement festonné.
   Diamètre externe : environ 8 cm.
   Diamètre interne : environ 6 cm.
   Epaisseur moyenne : 4,5 mm.

Grès de Siegburg gris clair avec traces de glaçure argileuse brun foncé. Peut être comparé à BECKMANN, VIII 7.242 mais notre tesson est trop fragmentaire pour que l'on puisse donner une identification certaine.

8. BCB 80 Tr ID. Pied de gobelet très légèrement festonné, bas, légèrement évasé.
   Diamètre : 5 cm.
   Grès gris de Siegburg.
   BECKMANN, VIII 7.421.
9. BCB 80 Tr ID. Bord de gobelet à corps hémisphéroïdal dont la lèvre biseautée est amincie par une gorge. Des marques de tournassage profondes, d'espacements différents, plus accentuées vers la base, couvrent la face extérieure.
   Epaisseur : 5 mm. à proximité de la lèvre.
   3,8 mm. à la partie inférieure du tesson.
   Diamètre : environ 8 cm.
   Grès gris de Siegburg avec tache de glaçure argileuse brun-rouge foncé.
   BECKMANN, VIII 7.611.
   R. BORREMANS (19) en cite un provenant de travaux de démolition à Liège donc sans datation.
10. BCB 80 Tr CF I. Bord de petit gobelet à corps hémisphéroïdal dont la lèvre arrondie est légèrement incurvée vers l'intérieur. Des sillons de tournassage peu profonds, à espacements irréguliers montent jusqu'à 2 cm. du bord. La paroi est assez épaisse.
    Epaisseur moyenne : 4,3 mm.
    Diamètre : environ 5 cm.
    Grès gris clair de Siegburg avec points brillants de glaçure ocre. La lèvre est soulignée d'un trait ocre.
    BECKMANN, VIII 7.612.
11. BCB 80 Z III/Tr II. Fragment de bord d'un gobelet à corps hémisphéroïdal, légèrement incurvé vers l'intérieur, dont la lèvre est arrondie. Des marques de tournassage assez accentuées avec des espacements variables envahissent le corps jusqu'à presque 2 cm. du bord.
    Epaisseur moyenne : 4 mm.
    Diamètre : environ 9 cm.
    Grès gris clair de Siegburg avec tache de glaçure argileuse orange sur la panse.
    BECKMANN, VIII 7.613.
    BECKMANN (20) en mentionne un.
12. BCB 80 Tr CF I. Fragment de bord de gobelet à corps hémisphéroïdal. La lèvre arrondie est amincie par une gorge. Des marques légères de tournassage se remarquent sur la panse.
    Epaisseur moyenne : 3,5 mm.
    Diamètre : 12 cm.

Grès gris clair de Siegburg avec de très légères traces de glaçure argileuse orangée.
BECKMANN, VIII 7.543.

13. BCB 80 Tr IA 14/15. Bord de grand gobelet allongé à paroi peu évasée. Une légère gorge amincit la lèvre pointue sur 8 mm. Il porte une décoration par marques de tournassage assez irrégulières, obliques et peu profondes montant jusqu'à la lèvre.
Epaisseur moyenne: 3,3 mm.
Diamètre: 12 cm.
Grès de Siegburg gris clair.
BECKMANN, VIII 7.621.
14. BCB 80 Tr IA. Fragment de panse de gobelet à corps hémisphéroïdal décoré de profondes marques de tournassage.
Epaisseur moyenne: 4 mm.
Grès de Siegburg gris clair.
15. BCB 80 Tr IA 12. Bord de gobelet à lèvre droite, pointue, amincie sur 5 mm. par une gorge. Il porte une décoration par marques de tournassage peu profondes commençant à 2 cm. de la gorge de la lèvre.
Epaisseur moyenne: 4 mm.
Diamètre: 7 cm.
Grès de Siegburg gris à l'intérieur avec une couverte saline brillante brun ocre sur la panse et la lèvre.
BECKMANN, VIII 7.332.

Des gobelets de ce type apparaissent également dans les collections du Musée Curtius à Liège (21) mais proviennent de trouvailles isolées le plus souvent donc sans élément de datation. On en trouve un également à Saint-Gilles (Liège) (22) daté de la deuxième moitié du XIVème siècle au premier quart du XVIème siècle. Ils appartiennent à la période 4 de Siegburg.

Le groupe 8 de BECKMANN qui comprend des vases à boire allongés (*Hohe Becher mit hohen und sehr hohen Rändern*) (23) est peut-être représenté par cet exemplaire:

16. BCB 80 Tr IC 17. Fond de vase à boire à base convexe, étroite et portée par un anneau festonné. Le départ de panse est souligné par un sillon de tournassage.
Diamètre: 5 cm.
Grès de Siegburg gris.
Peut-être BECKMANN, VIII 8.III bien que le fond ne soit pas extrêmement significatif par lui-même.
S'il s'agit bien d'un vase à boire de ce type, il est intéressant de signaler qu'un exemplaire apparaît à Arlon. A cette occasion, R. Borremans signale que des trésors monétaires ont été découverts en Allemagne dans de tels gobelets. Ils peuvent être datés du deuxième tiers du XVème siècle au premier tiers du XVIème siècle. J.G.N. Renaud en

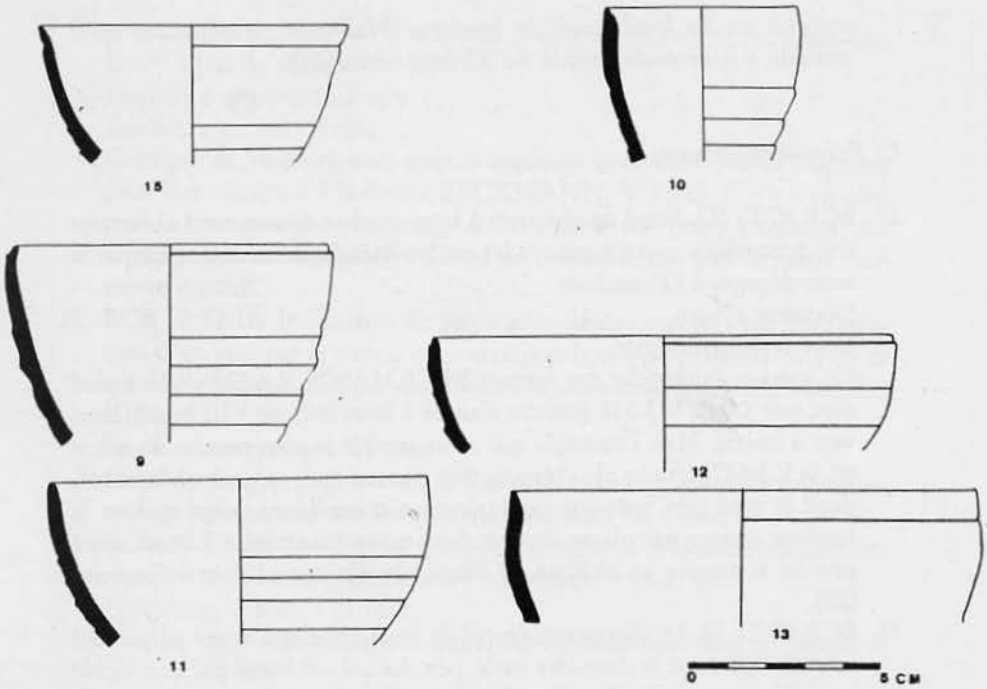
15
10
9
12
11
13
0
5 CM

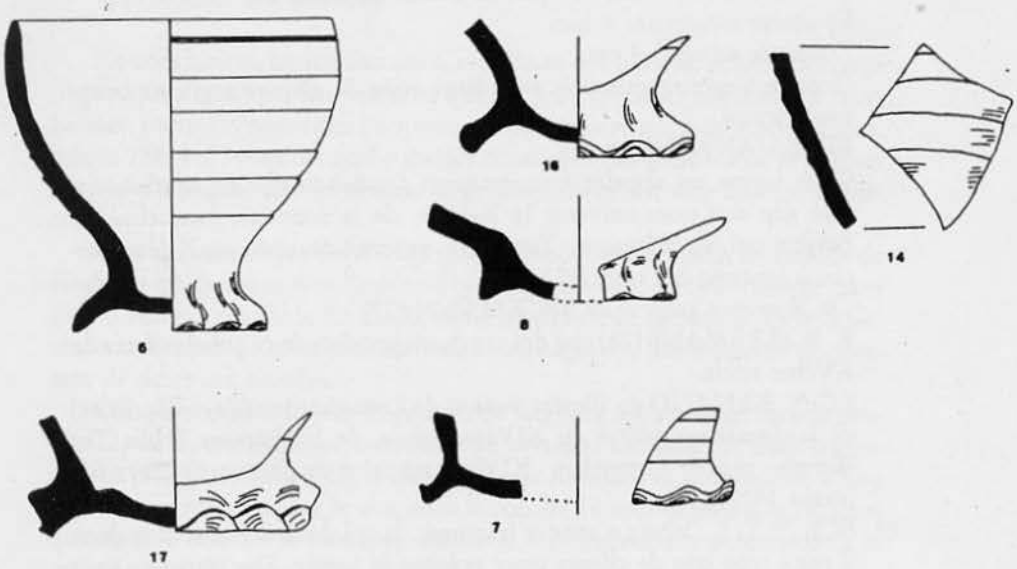
16
14
6
8
17
7

reprend un du fossé ouest de Spangen (Hollande méridionale) qu'il attribue à la seconde moitié du XVème siècle (24).

C. Fragments divers.

17. BCB 80 Tr ID. Fond de récipient à large pied en couronne. Les festons très prononcés portent encore les empreintes digitales et ont été par la suite dégagés à l'ébauchoir.
    Diamètre : 7 cm.
    Grès de Siegburg gris.
    Ce fond se rapproche des formes BECKMANN, I 4.235 (vase à pied avec une anse), V 3.315 (cruche élancée à haut col) ou VIII 8.112 (haut vase à boire). Mais l'exemple qui nous semble le plus proche du nôtre est le V 3.637, cruche plus trapeu, plus pansue mais toujours à haut col, dont le pied très festonné est également travaillé au doigt et dont le fond est aminci par places comme dans notre exemplaire. Un cas assez proche se trouve au château de Merwede d'avant 1421 et à Siegburg (25).
18. BCB 80 Tr IA 14. Fragment de col de haut gobelet à corps ellipsoïdal très allongé dont le diamètre varie peu. Le col est barré par une rigole en saillie surmontée d'un léger bandeau. Les sillons de tour sont extrêmement marqués à l'intérieur et les traces de tournassage très légères à l'extérieur deviennent obliques au-dessus du bandeau.
    Epaisseur moyenne : 4 mm.
    Diamètre moyen : 4 cm.
    Grès de Siegburg gris clair avec large zone de glaçure argileuse brun-rouge foncé.
    BECKMANN, VIII 8.173.
    Cette forme est appelée fréquemment *Jacobakannetje* en néerlandais. Elle tire son nom suivrant la légende, de la comtesse Jacqueline de Bavière qui, au château de Teylingen, se serait occupée, au XVème siècle, à tourner des vases (26).
    On le trouve aussi dans BECKMANN (27).
    R. BORREMANS (28) cite des cruchons proches de ce gobelet datés du XVème siècle.
    J.G.N. RENAUD en illustre venant de Leeuwaarden (Pays-Bas, Frise) de la deuxième moitié du XIVème siècle, de Slikkerveer (Huis Ter Woude - près de Rotterdam - XIVème siècle) et du château de Merwede (avant 1421) (29).
19. BCB 79 Tr I. Départ d'anse et fragment de col droit d'une cruche dont il reste trop peu de choses pour préciser la forme. Des traces de tour

profondes se marquent à l'intérieur. L'anse est de section rectangulaire. Il n'y a pas de décoration externe.
Epaisseur moyenne: 2 mm.
Diamètre du col: 4 cm.
Grès gris de Siegburg avec glaçure argileuse brun ocre. Notre fragment peut être comparé à la forme BECKMANN, V 3.423. Il n'y a en effet pas de marques de tournassage à l'extérieur sur notre tesson et, sur l'exemplaire de l'*Aulgasse*, celles-ci ne commencent qu'à la partie inférieure du col.

20. BCB 80 Tr IA 16. Tesson de panse avec décoration en «vagues», espacées d'un cm. sur la paroi, qui correspondent à de profonds sillons de tour à l'intérieur. Il n'y a pas d'élément qui nous permette d'identifier la forme.
Epaisseur moyenne: 2,8 mm.
Grès de Siegburg gris clair à l'intérieur avec glaçure ferrugineuse, orange à l'extérieur sur les reliefs, jaune dans les creux.
21. BCB 80 Tr IA 16. Tesson (peut-être fragment d'épaule) portant des marques de tournassage légères s'accentuant vers le bas.
Epaisseur: 3 mm. à la base.
5 mm. à la partie supérieure qui est peut-être un départ de col.
Grès gris de Siegburg.
Le tesson n'est pas assez significatif pour qu'une identification plus approfondie soit possible.

En conclusion, les fouilles des Caves Bette ont livré un échantillonnage de pièces qui, tant par leur nombre que par leur qualité et la variété de leurs formes, permet d'apprécier l'importance des importations de matériel céramique rhénan. Nous dénombrons des écuelles et des gobelets de la plupart des types connus, une *Jacobakan* et probablement un vase à boire et une cruche.

Pour certaines couches stratigraphiquement bien définies, les tessons de Siegburg qui peuvent être datés soit typologiquement soit par comparaison avec d'autres sites, de la fin du XIVème ou plutôt du début du XVème siècle, constituent de bons indicateurs chronologiques, des éléments permettant de dater ces couches.

Dans la tranchée IA, les fragments de Siegburg apparaissent dans la couche 12, de nature argileuse, succédant au niveau d'incendie 13, dans la couche 15 (30) antérieure à 13, mais formée de remblais et consécutive à une destruction survenue sur le site, dans la couche 14 sous-jacente à la 15, ainsi que dans la couche 16 contemporaine ou très légèrement postérieure à la construction du «gros mur» ou mur I.

Dans la tranchée IC, la position des grès de Siegburg ne semble pas moins intéressante (voir rapport ultérieur).

Il appartiendra à l'étude de l'ensemble du matériel de préciser et d'affiner ces conclusions provisoires. Il n'empêche que les observations faites sur les grès de Siegburg permettent déjà de se faire une première idée de la datation de certaines couches importantes du site.

Françoise JURION

Vue des fouilles et du mur à arcades dégagé lors des campagnes de 1979 et 1980.
Photo G. Fournier.

(1) B. BECKMANN, *The main types of the first four production periods of Siegburg pottery,* dans V.I.EVISON, H. HODGES, J.G.HURST (ed.), *Medieval Pottery from Excavations, Studies presented to Gerald Clough Dunning,* Londres, 1974, p. 183-220. Cité BECKMANN, 1974.

(2) B. BECKMANN, *Der Scherbenhügel in der Siegburger Aulgasse* Bd I, Bonn, 1975 (*Rheinische Ausgrabungen* 16) p. 20.

(3) Voir les rapport de fouille préliminaires:
B. BECKMANN, *Der Scherbenhügel in Siegburg, Siegkreis. Die Probegrabung 1961,* dans *Bonner Jahrbücher,* 163, 1963, p. 469-478.
B. BECKMANN, *Der Scherbenhügel in Siegburg, Siegkreis, 2. Bericht. Die Probegrabung 1962,* dans *Bonner Jahrbücher,* 164, 1964, p. 327-332.
puis la publication d'ensemble: B. BECKMANN, *op. cit.*

(4) B. BECKMANN, *loc.cit.,* 1963, p. 470.

(5) A. MATTHYS, *La céramique,* Turnhout, 1973 = L. GENICOT (dir.), *Typologie des sources du moyen âge occidental,* f. 7, p. 22 définit ce type de récipient de la manière suivante: «Récipient dont le diamètre de l'ouverture est supérieur ou égal au diamètre de la base, à fond plat, concave ou convexe, la hauteur est inférieure ou égale à 5 cm.; les parois ont une inclinaison supérieure à 60 degrés».

(6) B. BECKMANN, *op.cit.,* p. 206-304.

(7) C. PLATT, R. COLEMAN-SMITH (ed.), *Excavations in Medieval Southampton 1953-1969,* vol. 2 *The Finds,* Leicester, 1975, n° 1134 p. 155 et fig. 193.

(8) B. BECKMANN, *loc.cit.,* 1974, n° 161 pl. 19 et p. 201.

(9) ID., *ibid.,* n° 162 pl. 19 et p. 201.

(10) B. BECKMANN, *op. cit.,* p. 20.

(11) J.G.N. RENAUD, *Middeleeuwse ceramiek. Enige hoofdlijnen uit de ontwikkeling in Nederland,* La Haye, 1976 (= *A.W.N. monografie n° 3*), p. 57.

(12) R. BORREMANS, *Catalogue de la céramique médiévale du Musée Curtius à Liège,* dans *BIAL,* LXXXII, 1969-1970, p. 215-216 et pl. XVII (2 à 7).

(13) R. BORREMANS, *Céramique médiévale et moderne trouvée à Arlon et environs,* dans *BIALux,* 1954, 4, p. 59 et pl. II n° 25.

(14) J. MERTENS, *Middeleeuws aardewerk uit Tienen,* dans *Archaeologia Belgica,* 90, 1966, p. 235 et pl. 190 n° 17.
J.G.N. RENAUD, *Middeleeuwse Gebruiksvoorwerpen. Spangen (Zuid-Holland),* dans *B.R.O.B.,* III, 1952, p. 61 et fig. 3 (6).

(15) J.G.N. RENAUD, *Land van Heusden en Altena. Kastelen in het Land van Altena en het overige gebied tussen de Maasarmen,* dans *Brabantia,* II, 1953, p. 36 et fig. 3 n° 6.

(16) C. PLATT, R. COLEMAN-SMITH (ed.), *op. cit.,* n° 1152 p. 155 et fig. 194.

(17) A. MATTHYS, *op. cit.,* p. 23 en donne la définition suivante: «Récipient dont le diamètre de l'ouverture est inférieur, égal ou supérieur au diamètre maximum du vase ou de la base; le profil de la lèvre est droit, en biseau aigu ou légèrement arrondi; la contenance est inférieure ou égale à 1000 cm^3».

(18) R. BORREMANS, *loc.cit.,* 1969-1970, pl. X n° 2 et n° 109 p. 192.

(19) ID., *ibid.,* p. 192 et pl. X n° 4.

(20) R. BECKMANN, *loc.cit.,* 1974, pl. 17 n° 130 et p. 200.

(21) R. BORREMANS, *loc.cit.,* 1969-1970, p. 192 et pl. X n° 3.

(22) ID., *ibid.,* p. 215 et pl. XVII n° I.

(23) B. BECKMANN, *op. cit.,* p. 299.

(24) R. BORREMANS, *Céramique, verrerie et hache anciennes, trouvées à Arlon en 1955,* dans *BIALux* XXXIV, 1958, p. 23-24.
J.G.N. RENAUD, *Middeleeuwse Gebruiksvoorwerpen. Spangen (Zuid-Holland),* dans *B.R.O.B.* III, 1952, p. 61 et fig. 3 (9).

(25) J.G.N. RENAUD, *op. cit.,* p. 56 n° 5.
B. BECKMANN, *loc.cit.,* 1974, n° 95 fig. 14.

(26) J.G.N. RENAUD, *op. cit.,* p. 46.

(26) B. BECKMANN, *loc.cit.,* 1974, pl. 17 n° 135 et p. 200.

(28) R. BORREMANS, *loc.cit.,* 1969-1970, p. 194 et pl. X n° 12-13.

(29) J.G.N. RENAUD, *op. cit.,* pl. 24 a, 26 et 27.

(30) G. RINCHON, Ph. REVELARD, ici-même, p. 33.

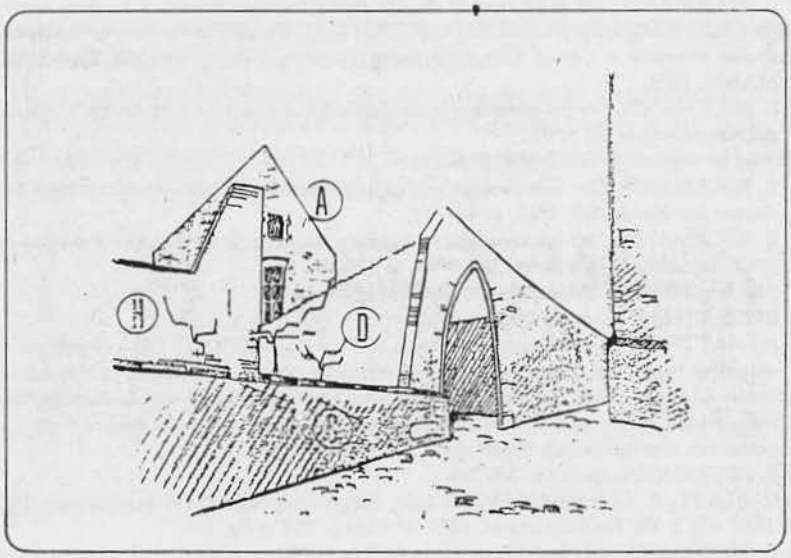

Projet de restauration
comprenant le mur à
arcades.
Vue de la rue St Paul.

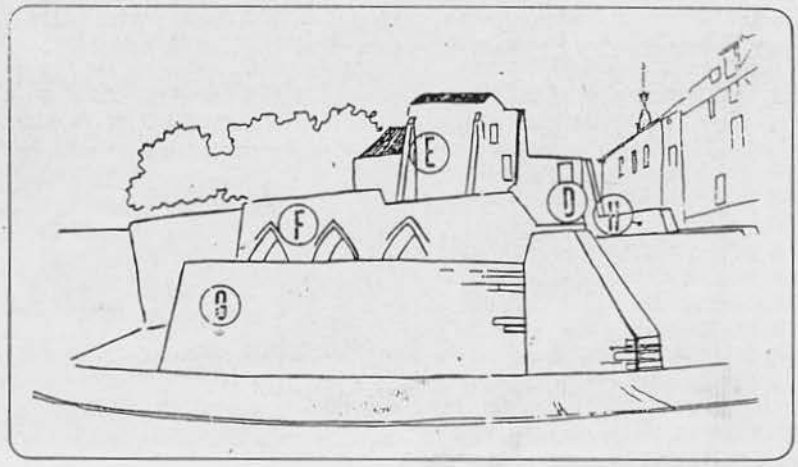

Projet de restauration
du portique d'entrée au
Refuge de Bonne Espérance.
Ruelle des Promenades.

Etat du quartier faisant l'objet de la prospection archéologique avant la démolition des taudis, rue Saint-Paul, en mai 1978.

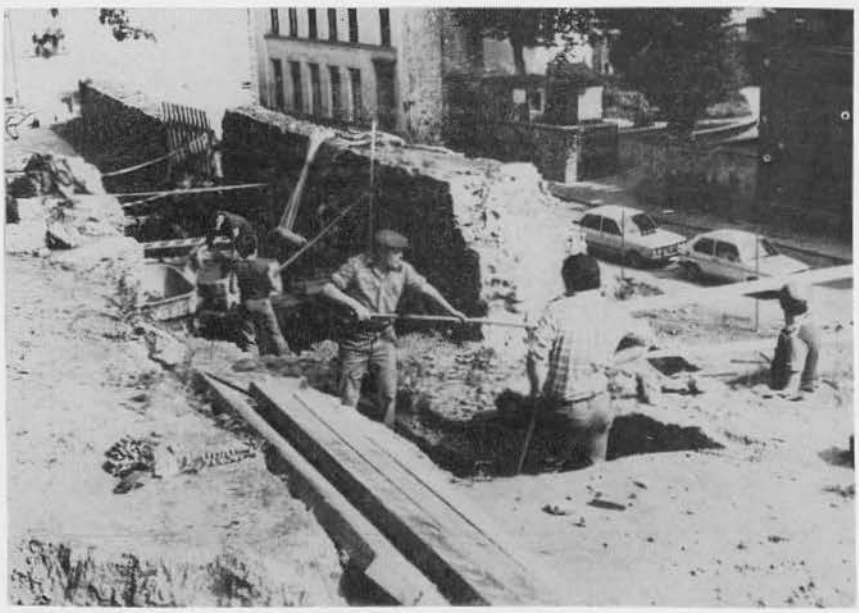

TABLE DES MATIÈRES

M. DE WAHA, *Archéologie urbaine, archéologie de sauvetage - Quelques réflexions.* 1
M. REVELARD, *Une action de sauvegarde du patrimoine historique et archéologique à Binche : l'étude et le sauvetage de l'ancien refuge de Bonne-Espérance.* 9
F. JURION, *Deux campagnes de fouilles aux Caves Bette à Binche.* 25
Ph. REVELARD, G. RINCHON, *Les jeunes fouillent à Binche : description du travail réalisé dans la tranchée I A.* 33
F. JURION, *Les grès de Siegburg provenant de la fouille des Caves Bette à Binche.* 39

10 -11- 1981
MARIEMONT

COMITE DE LA SOCIETE D'ARCHEOLOGIE & DES AMIS DU MUSEE DE BINCHE

Président : Mr Paul DEMARET, Avenue Wanderpepen, 94 à BINCHE.

Vice-Présidents : Mr l'Abbé Gustave NAVEZ, Rue de Merbes, 25 à BINCHE.
Mr Samuel GLOTZ, Avenue Wanderpepen, 88 à BINCHE.
Mr Michel REVELARD, Rue Albert & Isabelle, 10 à BINCHE.

Secrétaire : Mr Joseph CASSART, Grand'place, 36 à BINCHE.

Secrétaire adjointe : Mlle Annette RASSEAU, Rue Haumont, 16 à WAUDREZ.

Trésoriers : Mr Léon DURIAU, Rue de la victoire, 16 à BINCHE.
Mr Jacques THOMAS, Rue de Merbes, 39 à BINCHE.

Membres : Mr le Doyen Walter DESMET, Rue haute, 5 à BINCHE.
Mlle Marie-France DUPONT, Chaussée, 216 à HAINE St PAUL.
Mr Adelson GARIN, Rue Bauduin le Bâtisseur à BINCHE.
Mr Charles MORISOT, Rue de Ressaix, 30 à BINCHE.
Mr Jacques PETIT, Avenue Albert I^{er}, 69 à BINCHE.
Mr René ROBERT, Rue de la place, 3 à BUVRINNES.
Mr Claude PIRON, Rue Emile Vandervelde, 33 à ANDERLUES.
Mr Yves-Marie EVRARD, Rue St Fiacre, à EPINOIS.

Versez votre cotisation, UNIQUEMENT, au compte n° 001-1228685-62 de la S.A.A.M.B. BINCHE.
c/o Monsieur Jacques THOMAS,
Rue de Merbes, n° 39 à 7130 BINCHE.

Montant des Cotisations donnant droit à l'entrée gratuite aux conférences et à la participation aux excursions.
«E» Etudiant (e) : 100-francs par an
«I» Individuel(le) : 200-francs par an
«F» Familiale : 300-francs par an